






**Synthèse - Gestion Locative / GTP**

**Evolutions / Corrections**

**PRH3**

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Evolutions</b>	<b>7</b>
<b>1.1</b>	<b>Demande de logement</b>	<b>7</b>
1.1.1	Ajout réservataire et désignataire et droits de visites	7
<b>1.2</b>	<b>Dossier locatif</b>	<b>7</b>
1.2.1	Position de gestion travaux	7
1.2.2	Nouveaux paramétrages pour ajustement du montant de DG calculé	7
1.2.3	Saisie manuelle de RUM	8
1.2.4	Adresse de départ	9
1.2.5	Réservataire lié au désignataire lors de la pré-affectation	10
<b>1.3</b>	<b>Communication</b>	<b>12</b>
1.3.1	Envoi de SMS longs	12
<b>1.4</b>	<b>Décompte définitif</b>	<b>13</b>
1.4.1	Répartiteurs : calcul des régularisations de sortie	13
<b>1.5</b>	<b>CALEOL</b>	<b>13</b>
1.5.1	Affichage de l'âge de l'occupant	13
<b>1.6</b>	<b>Cibles permanentes et tarifs</b>	<b>14</b>
1.6.1	Revalorisation des charges de chauffage	14
1.6.2	Répartition de chauffage	21
1.6.3	Gestion des cibles de surloyer	23
1.6.4	Augmentation du loyer plafond avec un pourcentage 	23
1.6.5	Saisie des pourcentages	26
1.6.6	Paramétrage de l'arrondi pour les tarifs unitaires 	26
<b>1.7</b>	<b>Encaissements</b>	<b>27</b>
1.7.1	Gestion d'erreur de batch	27
1.7.2	Méthode batch édition et clôture des journaux en paramètre	28
<b>1.8</b>	<b>Sélection - comptes</b>	<b>29</b>
1.8.1	Calcul du SLS : exclusion APL sur plusieurs termes	29
1.8.2	Envoi de SMS longs	31
<b>1.9</b>	<b>Quittancement rétroactif</b>	<b>32</b>
1.9.1	Rétroactif SLS : exclusion APL sur plusieurs termes	32
<b>1.10</b>	<b>Quittancement</b>	<b>32</b>
1.10.1	Calcul du SLS : exclusion APL sur plusieurs termes	32
1.10.2	Modification de la fenêtre de contrôle des avis PDF	34
1.10.3	Détection des dossiers avec SLS et APL	36
1.10.4	Contrôle des éditions d'avis d'échéance	37
1.10.5	Suivi des éditions d'avis PDF	37
<b>1.11</b>	<b>Enquête RPLS / SELFy</b>	<b>38</b>
1.11.1	Nouveaux contrôles de données à l'actualisation	38

<b>1.12 Régularisation des charges</b> .....	<b>38</b>
1.12.1 Répartiteurs : calcul des régularisations de sortie .....	38
1.12.2 Répartition de chauffage .....	38
1.12.3 Paramétrage utilisation liasse des résiliés .....	38
1.12.4 Gestion des consommations des répartiteurs.....	39
<b>1.13 Régularisation des fluides</b> .....	<b>39</b>
1.13.1 Compteurs répartiteurs : dates anniversaires .....	39
<b>1.14 Interface GLC</b> .....	<b>41</b>
1.14.1 Paramétrage de l'arrondi pour les tarifs unitaires  .....	41
1.14.2 Nature de chauffage et présence d'ascenseur .....	42
1.14.3 Saisie des comptes comptables .....	43
<b>1.15 Paramétrage communication</b> .....	<b>44</b>
1.15.1 Envoi de SMS longs .....	44
<b>1.16 Paramétrage CNIL</b> .....	<b>44</b>
1.16.1 Archivage des clients demandeurs : Demandeurs sans demande active .....	44
<b>1.17 Diagnostics</b> .....	<b>45</b>
1.17.1 Evolution réglementaire : Ajout de l'émission de CO2 dans les DPE .....	45
<b>1.18 Patrimoine</b> .....	<b>46</b>
1.18.1 Filtre des équipements du prévisionnel .....	46
1.18.2 Nature de chauffage et présence d'ascenseur .....	47
<b>1.19 Carnet d'identité</b> .....	<b>49</b>
1.19.1 Evolution réglementaire : Ajout de l'émission de CO2 dans les DPE .....	49
<b>1.20 Modèle</b> .....	<b>50</b>
1.20.1 Modèles en modification - Mise à jour des états d'équipements .....	50
<b>2 Corrections</b> .....	<b>51</b>
<b>2.1 Gestion des droits</b> .....	<b>51</b>
2.1.1 Correction de doublon.....	51
<b>2.2 Planning</b> .....	<b>52</b>
2.2.1 Gestion des procédures.....	52
<b>2.3 Bienvéo</b> .....	<b>53</b>
2.3.1 Annulation de la saisie du DPE .....	53
2.3.2 Insertion d'une photo .....	53
2.3.3 AL'IN - Paramétrage des plafonds de ressource et des zones.....	53
<b>2.4 Client</b> .....	<b>54</b>
2.4.1 Affichage des rôles et liens .....	54
2.4.2 Gestion des liens 'système' entre fiches clients.....	55
2.4.3 Doublons lors du transfert de ressources ou de coordonnées.....	55
2.4.4 Rectification du lieu de travail sur duplication demandeur vers locataire.....	55
<b>2.5 Numéro unique</b> .....	<b>55</b>
2.5.1 Vérification de la profession des co-demandeurs.....	55
2.5.2 Présence d'un motif ou d'un modèle de logement avant envoi au SNE.....	55
2.5.3 Correction des messages d'erreurs indiqués à l'envoi.....	56

2.5.4 Situation et modèle de logement non demandés pour une association .....	56
2.5.5 Nombre de personnes en situation de handicap .....	56
2.5.6 Balise adresse Postale non envoyée si non renseignée .....	57
2.5.7 Correction sur la détection des ressources à envoyer .....	57
2.5.8 Erreur au chargement de la fenêtre de visualisation des demandes V4 .....	57
<b>2.6 Dispatching V2 .....</b>	<b>57</b>
2.6.1 Déversement de l'adresse .....	57
2.6.2 Correction du lien des associations .....	57
<b>2.7 Dossier locatif .....</b>	<b>58</b>
2.7.1 Modification d'adresse : identification des adresses en tant qu'historique .....	58
2.7.2 Position de gestion fin de travaux .....	58
<b>2.8 Gestion des parapheurs .....</b>	<b>58</b>
2.8.1 Contrôle entité métier .....	58
<b>2.9 Compte dossier .....</b>	<b>59</b>
2.9.1 Dissociation des lignes décompte / quittancement .....	59
2.9.2 Visibilité des cibles collectives .....	59
2.9.3 Quittancement provisoire .....	59
<b>2.10 Communication .....</b>	<b>59</b>
2.10.1 Accès au champ NOTES sur la création d'une séquence .....	59
<b>2.11 Décompte définitif .....</b>	<b>59</b>
2.11.1 Génération du décompte définitif .....	59
2.11.2 Génération des bordereaux .....	59
2.11.3 Fenêtre de recherche .....	60
<b>2.12 Etat des lieux .....</b>	<b>60</b>
2.12.1 Envoi par mail de pièces jointes issues de la GED .....	60
2.12.2 Ouverture de documents depuis l'onglet GED .....	60
2.12.3 Affichage des corps d'état .....	60
<b>2.13 CALEOL .....</b>	<b>60</b>
2.13.1 Exclusion des lots non conventionnés et des dossiers en IO .....	60
<b>2.14 Cibles permanentes et tarifs .....</b>	<b>61</b>
2.14.1 Répartiteurs de chauffage : revalorisation des charges .....	61
<b>2.15 Cibles individuelles .....</b>	<b>61</b>
2.15.1 Visibilité des cibles collectives .....	61
2.15.2 Initialisation du terme d'imputation d'une cible existante .....	61
<b>2.16 Quittancement rétroactif .....</b>	<b>61</b>
2.16.1 Application du prorata sur le calcul SLS .....	61
2.16.2 Suppression de l'horodatage des dates de bail .....	62
<b>2.17 Quittancement .....</b>	<b>62</b>
2.17.1 Edition des quittances .....	62
2.17.2 Type de coordonnées dédié aux envois d'avis par email .....	62
2.17.3 Avis par mail : contrôle des journaux sélectionnés .....	62
2.17.4 Affichage des journaux annuels dans la fenêtre de déclaration .....	62
2.17.5 Messages sur les journaux de quittancement complémentaires .....	62

2.17.6	Maintenance des journaux .....	63
2.17.7	Suppression de l'horodatage des dates de bail .....	63
<b>2.18</b>	<b>Prélèvement .....</b>	<b>63</b>
2.18.1	Création des fichiers de prélèvements.....	63
2.18.2	Correction du test sur la date des rejets .....	63
<b>2.19</b>	<b>Renouvellement APL .....</b>	<b>63</b>
2.19.1	Traitement des NAJ.....	63
2.19.2	Allocataires différents du rôle principal .....	63
2.19.3	Ouverture des fenêtres.....	64
<b>2.20</b>	<b>Enquête RPLS / SELFy .....</b>	<b>64</b>
2.20.1	Traitement de L_prodfin .....	64
2.20.2	Affichage des sessions SELFy .....	64
2.20.3	Récupération du nom de l'ensemble dans la colonne L_COMPLGEO .....	64
2.20.4	Descriptions de champs de l'enquête .....	64
2.20.5	Colonne L_MODE pour les saisies manuelles.....	65
2.20.6	Export des colonnes visibles uniquement.....	65
<b>2.21</b>	<b>Régularisation des charges.....</b>	<b>65</b>
2.21.1	Répartiteurs de chauffage : régularisation des charges .....	65
2.21.2	Régularisation des IO.....	65
2.21.3	PDF : contrôle du nom de répertoire .....	65
<b>2.22</b>	<b>Régularisation des fluides.....</b>	<b>66</b>
2.22.1	Saisie des vacants et insertion des rangs manquants .....	66
2.22.2	Compteurs répartiteurs - type 0 multiples sur un même ensemble .....	66
2.22.3	Répartiteurs : suppression des anciens relevés .....	66
2.22.4	Importation des fichiers RFC .....	67
2.22.5	Importation des fichiers RFC .....	67
<b>2.23</b>	<b>Traitement de l'APL.....</b>	<b>67</b>
2.23.1	Prolongation RLS .....	67
<b>2.24</b>	<b>Gestion des structures .....</b>	<b>67</b>
2.24.1	Droit sur structure - exercice clôturé.....	67
<b>2.25</b>	<b>Gestion des alertes .....</b>	<b>67</b>
2.25.1	Capacité d'une requête augmentée à plus de 2000 caractères .....	67
<b>2.26</b>	<b>Interface GLC.....</b>	<b>68</b>
2.26.1	Historisation des comptes comptables .....	68
<b>2.27</b>	<b>Paramétrage communication .....</b>	<b>68</b>
2.27.1	Paramétrage - Séquence .....	68
<b>2.28</b>	<b>Patrimoine.....</b>	<b>68</b>
2.28.1	Recherche de lots par nom de bâtiment .....	68
2.28.2	Impossible de recréer une pièce supprimée .....	68
2.28.3	Changement de rattachement de lots en masse .....	68
2.28.4	Fenêtre de changement de rattachement en masse.....	69
2.28.5	Parties communes de la fenêtre des dernières réclamations et intervention .....	69
<b>2.29</b>	<b>Adresses norme AFNOR.....</b>	<b>69</b>

2.29.1	Calcul coordonnées GP .....	69
<b>2.30</b>	<b>Eléments .....</b>	<b>69</b>
2.30.1	Mise à jour des corps d'état de pièces pour les EDL .....	69
<b>2.31</b>	<b>Paramétrage de la GTP .....</b>	<b>69</b>
2.31.1	Travail père par défaut .....	69
2.31.2	Ergonomie paramétrage des surfaces de pièces.....	71
<b>2.32</b>	<b>Abyla .....</b>	<b>71</b>
2.32.1	Abyla - Sélection d'équipement pour remplacement non identique.....	71



- Disponible à partir de la version 3.2



- Disponible à partir de la version 3.3

# 1 Evolutions

## 1.1 Demande de logement

Gestion locative/Client/Demande de logement

### 1.1.1 Ajout réservataire et désignataire et droits de visites

Dans l'onglet « Pré-affectation », les informations sur le réservataire et le désignataire ont été ajoutées.



Ces informations peuvent être renseignées uniquement si le module des Réservataires est paramétré et utilisé.

Localisation souhaitée														DALO	Suivi évènementiel	Bloc-notes	Plafonds	Pré-affectation (2)	Contingent	Ménage prioritaire		
Numéro lot	Date	N pré-alf	Plaf. %	HSS	Type	Commune	Loyer	APL	Réservataire	Désignataire	Type désignataire	Autre type désignataire	N° CAL									
00110157	27/09/2021	1	-1	<input type="checkbox"/>	3 pièces	Blaesheim	278	343	00000017 - 20% MAIRIES	ALIANCE	Action Logement											
00110311	30/09/2021	1	-1	<input type="checkbox"/>	3 pièces	Leutenheim	305	370	00000015 - A.C.D.													

Les droits de visite ont été inclus dans les occupants de la demande.

## 1.2 Dossier locatif

Gestion locative/Client/Dossier locatif

### 1.2.1 Position de gestion travaux

Pour : L5107

Sur paramétrage, lors de la saisie de la date de fin de travaux dans le module « Dossier locatif », la position de gestion du lot se change automatiquement à J+1. Des événements système (00255 et 00256) sont également générés.

### 1.2.2 Nouveaux paramétrages pour ajustement du montant de DG calculé

Pour : H8102 via la DI 000000161060

Jusqu'à présent le montant de dépôt de garantie calculé automatiquement pouvait être arrondi automatiquement, ou non modifié (partie décimale conservée), selon paramétrage.

Désormais 4 paramétrages sont possibles :

- aucun ajustement automatique
- montant arrondi si le montant calculé comporte des décimales
- partie entière conservée si le montant calculé comporte des décimales
- montant passé à l'euro supérieur si le montant calculé comporte des décimales


Par défaut le paramétrage sera positionné pour n'effectuer aucun ajustement. Pour demander une modification de ce paramétrage il faudra ouvrir un ticket en ce sens auprès de la hotline.

Une info-bulle sur le champ « Dépôt de garantie calculé » indique le paramétrage actif.

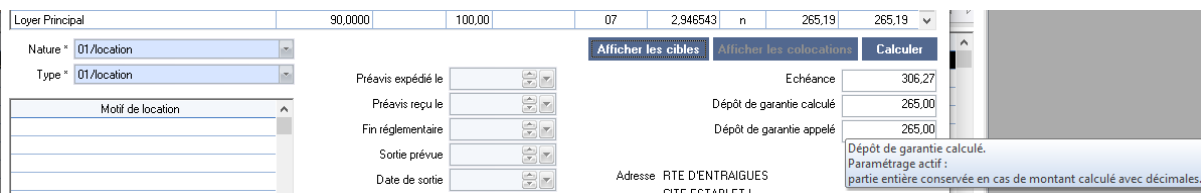
Ci-dessous l'illustration des 4 paramétrages pour un dépôt de garantie calculé de 265.19 € :



Loyer Principal: 90,000 | 100,00 | 07 | 2,946543 | n | 265,19 | 265,19  
 Nature \* 01/location | Type \* 01/location  
 Motif de location  
 Préavis expédié le | Préavis reçu le | Fin réglementaire | Sortie prévue | Date de sortie  
 Adresse: RTE D'ENTRAIGUES  
 CITE ESTARIET I  
 Echéance: 306,27  
 Dépôt de garantie calculé: 265,19  
 Dépôt de garantie appelé: 265,19  
 Info-bulle: Dépôt de garantie calculé. Paramétrage actif : aucun ajustement automatique du montant.



Loyer Principal: 90,000 | 100,00 | 07 | 2,946543 | n | 265,19 | 265,19  
 Nature \* 01/location | Type \* 01/location  
 Motif de location  
 Préavis expédié le | Préavis reçu le | Fin réglementaire | Sortie prévue | Date de sortie  
 Adresse: RTE D'ENTRAIGUES  
 CITE ESTARIET I  
 Echéance: 306,27  
 Dépôt de garantie calculé: 265,00  
 Dépôt de garantie appelé: 265,00  
 Info-bulle: Dépôt de garantie calculé. Paramétrage actif : arrondi appliqué en cas de montant calculé avec décimales.



Loyer Principal: 90,000 | 100,00 | 07 | 2,946543 | n | 265,19 | 265,19  
 Nature \* 01/location | Type \* 01/location  
 Motif de location  
 Préavis expédié le | Préavis reçu le | Fin réglementaire | Sortie prévue | Date de sortie  
 Adresse: RTE D'ENTRAIGUES  
 CITE ESTARIET I  
 Echéance: 306,27  
 Dépôt de garantie calculé: 265,00  
 Dépôt de garantie appelé: 265,00  
 Info-bulle: Dépôt de garantie calculé. Paramétrage actif : partie entière conservée en cas de montant calculé avec décimales.



Loyer Principal: 90,000 | 100,00 | 07 | 2,946543 | n | 265,19 | 265,19  
 Nature \* 01/location | Type \* 01/location  
 Motif de location  
 Préavis expédié le | Préavis reçu le | Fin réglementaire | Sortie prévue | Date de sortie  
 Adresse: RTE D'ENTRAIGUES  
 CITE ESTARIET I  
 Echéance: 306,27  
 Dépôt de garantie calculé: 266,00  
 Dépôt de garantie appelé: 266,00  
 Info-bulle: Dépôt de garantie calculé. Paramétrage actif : montant passé à l'euro supérieur en cas de montant calculé avec décimales.

### 1.2.3 Saisie manuelle de RUM

Pour : L1001

Une saisie manuelle de RUM est possible dans le mode de paiement.

En fin de saisie, des vérifications sont faites :

- Caractères autorisés : alpha, +, \_ - Si la RUM comporte un caractère non autorisé, le message suivant s'affiche :



**PRELEVEMENT SEPA** | AUTRES REF

RUM TESTARA\*DE RUM pré-affecté  
 Saisie RUM Calcul RUM Ref. TI

Titre mar  
 Signa  
 Fin de val  
 Motif de  
 Resp. mar  
 Resp. prélèvem

RUM non valide  
 Ce code RUM comporte un caractère non autorisé (8)  
 OK

PRESSION  
 Mandat (san  
 Pré-notificati  
 Mandat

Supprim

- Si le code RUM est déjà utilisé un message s'affiche :

**PRELEVEMENT SEPA** | AUTRES REFERENCES

RUM TESTARA RUM pré-affectée  
 Saisie RUM Calcul RUM Ref. TIP 0000000003 Calcul RUM temp

RUM déjà utilisée  
 Ce code RUM est déjà utilisé, veuillez corriger ou saisir une nouvelle.  
 OK

ON SEPA  
 (sans IBAN/RUM)  
 fication Imprimer

Supprimer Historique Valider Annuler

## 1.2.4 Adresse de départ

**Adresse client**

départ

Rue

600 NEW YORK

Garder l'adresse actuelle
  Prendre l'adresse du lot  
 Afficher l'adresse différée
  Saisir l'adresse de départ

Différée au

Commune hors référence autorisée

Valider Annuler

Une nouvelle coche « Commune hors référence autorisée » permet de saisir une commune à l'étranger ou des adresses CEDEX.

## 1.2.5 Réservataire lié au désignataire lors de la pré-affectation

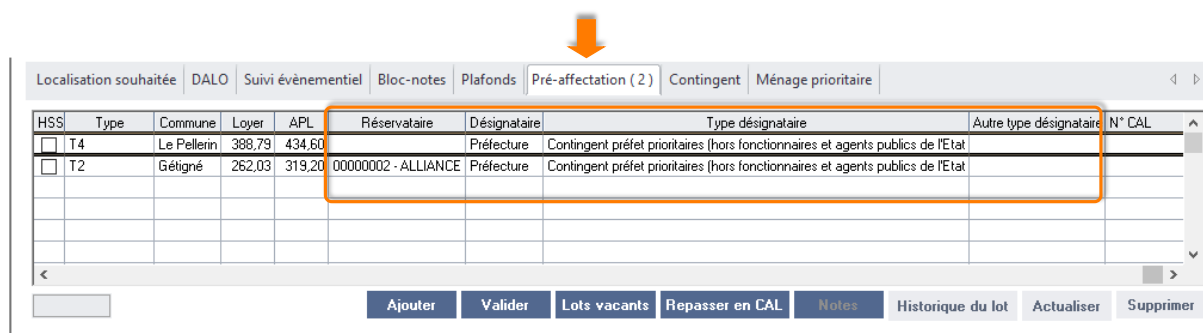
Pour : L6009



L'utilisation de cette fonctionnalité est conditionnée par l'utilisation du module Résevataires.

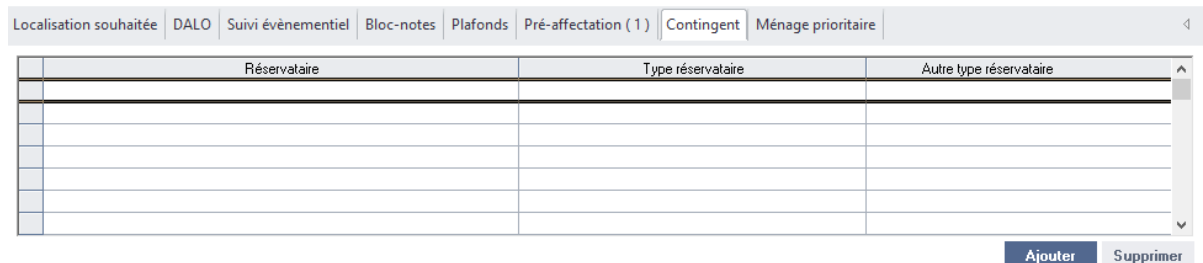
Elle permet, pour un demandeur qui est adressé par plusieurs réservataires, de les renseigner lors du processus d'attribution. Le désignataire peut être différent du réservataire du lot.

Le désignataire peut être renseigné au niveau de la pré-affectation selon le logement dans le module Demande.



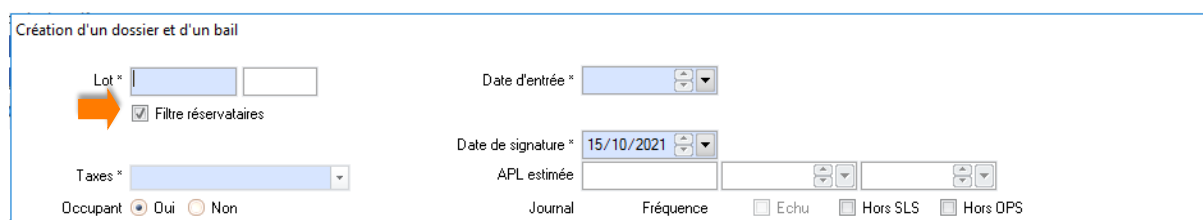
HSS	Type	Commune	Loyer	APL	Résevataire	Désignataire	Type désignataire	Autre type désignataire	N° CAL
<input type="checkbox"/>	T4	Le Pellerin	388,79	434,60		Préfecture	Contingent préfet prioritaires (hors fonctionnaires et agents publics de l'Etat		
<input type="checkbox"/>	T2	Gégné	262,03	319,20	00000002 - ALLIANCE	Préfecture	Contingent préfet prioritaires (hors fonctionnaires et agents publics de l'Etat		

L'onglet « Contingent » reste actif mais sera dédié au désignataire définitif, il doit rester vide jusqu'à la création du bail.



Résevataire	Type résevataire	Autre type résevataire

Dans la fenêtre de création de bail, il faudra activer la coche « Filtre résevataires ».



Dans la fenêtre « Lots sous convention de réservation », une nouvelle coche « Pré-affectation uniquement » permet de limiter la liste des lots disponibles.

**Lots sous convention de réservation**

Réservataire	Convention
ALLIANCE	ERTYU987654
ALLIANCE	LKJHG56789
Préfecture	1234567890*
Préfecture	9876543

Code	Libellé
02531004	Etage 0 / Type : T2 / N° externe : / Prix : 1047.96 / 00000002 - ALLIANCE

Nature

Bénéficiaire

Pré-affectation uniquement

A la sélection du lot, le bénéficiaire (désignataire) est sélectionné en automatique.

Création d'un dossier et d'un bail

Lot \*  Date d'entrée \*

Filtrer réservataires

Taxes \*

Occupant

**Lots sous convention de réservation**

Réservataire	Convention
ALLIANCE	ERTYU987654
ALLIANCE	LKJHG56789
Préfecture	1234567890*
Préfecture	9876543

Code	Libellé
02531004	Etage 0 / Type : T2 / N° externe : / Prix : 1047.96 / 00

Nature \*

Type \*

Nature

Bénéficiaire

Fin de travaux

Liste des réservataires

00000001	Préfecture
----------	------------

Après la création du bail, l'onglet « Contingent » hérite du bénéficiaire et sera transmis au Serveur National d'enregistrement.



## 1.4 Décompte définitif

### Gestion locative/Client/Décompte définitif

#### 1.4.1 Répartiteurs : calcul des régularisations de sortie



Cette nouvelle fonctionnalité est soumise à redevance.

Elle est proposée d'office aux bailleurs ayant déjà acquis la licence permettant d'intégrer les montants facturés aux locataires, à partir des fichiers au format SYM\_chauffage (cf. patches 3.1.240, 3.2.041 et 3.3.028, méthode 2 de régularisation de chauffage).

Dans les régularisations de sortie, les cibles de répartition de chauffage de type 'part individuelle' sont détectées, et le prix unitaire du fluide est calculé en fonction des données du dernier relevé trouvé pour le compteur répartiteur.

## 1.5 CALEOL

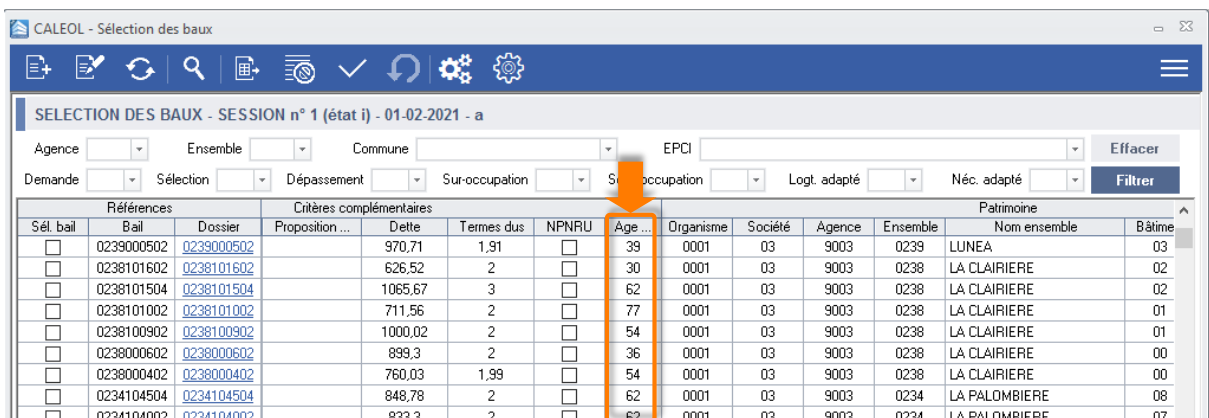
### Gestion locative/Client/CALEOL

#### 1.5.1 Affichage de l'âge de l'occupant

Pour H9236

Une colonne « Age ... » est ajoutée dans les tableaux principaux (Sélection et Etude), elle permet d'afficher l'âge de l'occupant le plus âgé (principal ou conjoint).

Comme pour la colonne « Nom ... », on peut double-cliquer sur l'âge affiché pour faire apparaître la fenêtre du détail des occupants.



CALEOL - Sélection des baux

SELECTION DES BAUX - SESSION n° 1 (état i) - 01-02-2021 - a

Agence: [dropdown] Ensemble: [dropdown] Commune: [dropdown] EPCI: [dropdown] [Effacer]

Demande: [dropdown] Sélection: [dropdown] Dépassement: [dropdown] Sur-occupation: [dropdown] S. occupation: [dropdown] Logt. adapté: [dropdown] Néc. adapté: [dropdown] [Filtrer]

Références		Critères complémentaires					Patrimoine						
Sél. bail	Bail	Dossier	Proposition ...	Dettes	Termes dus	NPNRU	Age ...	Organisme	Société	Agence	Ensemble	Nom ensemble	Bâtime
<input type="checkbox"/>	0239000502	0239000502		970,71	1,91	<input type="checkbox"/>	39	0001	03	9003	0239	LUNEA	03
<input type="checkbox"/>	0238101502	0238101502		626,52	2	<input type="checkbox"/>	30	0001	03	9003	0238	LA CLAIRIERE	02
<input type="checkbox"/>	0238101504	0238101504		1065,67	3	<input type="checkbox"/>	62	0001	03	9003	0238	LA CLAIRIERE	02
<input type="checkbox"/>	0238101002	0238101002		711,56	2	<input type="checkbox"/>	77	0001	03	9003	0238	LA CLAIRIERE	01
<input type="checkbox"/>	0238100902	0238100902		1000,02	2	<input type="checkbox"/>	54	0001	03	9003	0238	LA CLAIRIERE	01
<input type="checkbox"/>	0238000602	0238000602		899,3	2	<input type="checkbox"/>	36	0001	03	9003	0238	LA CLAIRIERE	00
<input type="checkbox"/>	0238000402	0238000402		760,03	1,99	<input type="checkbox"/>	54	0001	03	9003	0238	LA CLAIRIERE	00
<input type="checkbox"/>	0234104504	0234104504		848,78	2	<input type="checkbox"/>	62	0001	03	9003	0234	LA PALOMBIERE	08
<input type="checkbox"/>	0234104002	0234104002		833,3	2	<input type="checkbox"/>	62	0001	03	9003	0234	LA PALOMBIERE	07

## 1.6 Cibles permanentes et tarifs

Gestion locative/Cibles/Permanententes

### 1.6.1 Revalorisation des charges de chauffage



Cette nouvelle fonctionnalité est soumise à redevance.

Elle est proposée d'office aux bailleurs ayant déjà acquis la licence permettant d'intégrer les montants facturés aux locataires, à partir des fichiers au format SYM\_chauffage (cf. patches 3.1.240, 3.2.041 et 3.3.028, méthode 2 de régularisation de chauffage).

Création d'une nouvelle fenêtre permettant la revalorisation des charges de chauffage, pour les cibles permanentes dédiées à la répartition des charges de chauffage (cf. nouveau paramétrage des cibles, en lien avec les fichiers de relève des compteurs répartiteurs).

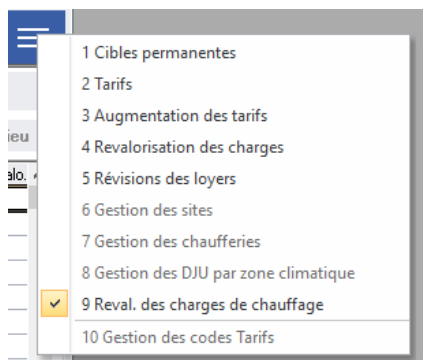
Création d'un nouveau droit pour accéder à cette fenêtre :

- Module : Cibles permanentes et tarifs
- Position : 15 – Revalorisation chauffage
- 3 valeurs possibles : Accès / Ecriture / Ecriture + annulation injection

Attribution des droits			
Utilisateur	Module	Menu	
00 - PREM	Cibles permanentes et tarifs	opcibp	00 - GL - 01
Numéro	Libellé de la fenêtre ou position	Droit	Provenance
1	Module	1 - acces	Utilisateur
2	Cibles permanentes	4 - (3) + accès Date visu	Utilisateur
3	Tarifs	3 - (2) + arret tarif	Utilisateur
4	Augmentation des tarifs	1 - accès	Utilisateur
5	Comptabilité	1 - Ecriture	Utilisateur
6	Bloc-notes	1 - acces	Utilisateur
7	Revalorisations des charges	2 - (1) + annulation injection tarifs	Utilisateur
8	Révision des loyers	2 - (1) + écriture	Utilisateur
9	Gestion des sites		Utilisateur
10	Gestion des chaufferies	1 - accès	Utilisateur
11	Paramétrage des rubriques	1 - accès	Utilisateur
12	Code Tarif (Entête)		Utilisateur
13	Code Tarif (Rattachement)		Utilisateur
14	Code Tarif (Création)		Utilisateur
<input checked="" type="checkbox"/>	15 Revalorisation chauffage	3 - (2) + annulation injection	Utilisateur

Accès par le menu Fenêtre du module :

- « 9 Reval. Des charges de chauffage »



Fenêtre principale :

Revalorisation des charges de chauffage (répartiteurs)

REVALORISATION DES CHARGES DE CHAUFFAGE : SESSION 1 AU 01/02/2021 - ETAT : c

Filtre: Aucun    Etat initial    Etat calculé    Etat injecté    Rubrique    Lieu    Trier par rubrique    Trier par lieu

Etat	Cible	Lieu	Rubrique	Répartition	Grandeur associée	Lot	Rang	Vacant	Classe	Tarif	Coef.
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710001	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710002	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710003	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710004	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710005	03	oui	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710006	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710007	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710008	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710009	06	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710010	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710011	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710012	02	non	01	4,75	100
c	B0171004007	0171 - ANADIA	4007 - Prov. Ent. Chaudière, VMC	Abonnement	Unité	01710013	02	non	01	4,75	100

Envoi Excel    Calculer revalorisations    Injecter les valeurs    Annuler l'injection

Principe de fonctionnement :

- Création d'une session ;
- Insertion des cibles à traiter dans la session ;
- Possibilité d'insérer/supprimer des cibles au fur et à mesure ;
- Calcul des revalorisations ;
- Injection des revalorisations ;
- Possibilité d'annuler l'injection (selon les droits) ;
- Validation de la session (pour figer les calculs/injections) ;





- (2) La date d'application sera la date de début de validité pour les nouveaux tarifs ou les nouvelles grandeurs calculées par la revalorisation. Attention, ceci ne s'applique pas pour les « valos », qui sont valides dès l'injection. Un message d'avertissement sera affiché s'il y a déjà un quittancement sur un terme postérieur à la date d'application souhaitée. La date d'application doit être au 1<sup>er</sup> jour d'un mois.
- (3) L'exercice d'application doit être renseigné si on souhaite utiliser l'option « rattrapage » (voir ci-dessous).

#### Option « rattrapage » :

Par exemple, si on souhaite calculer des revalorisations pour l'exercice 2021 (du 01/01 au 31/12), et qu'on doit appliquer les revalorisations au 01/02 ou au 01/03/2021, les nouveaux tarifs ne couvriront pas tout l'exercice (11 ou 10 mois sur 12).

L'option « rattrapage » permet d'ajuster les valeurs pour atteindre les montants souhaités avec le nombre de mois restant à quittancer sur l'exercice.

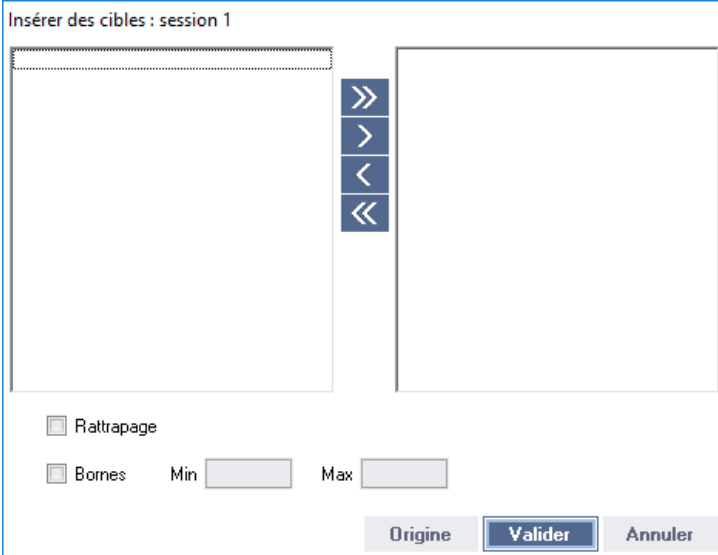
Cette option s'active lors de l'insertion des cibles dans la session.

#### Suppression d'une session :

La fenêtre de création/recherche permet aussi de supprimer une session.

Une session ne pourra pas être supprimée si elle contient des cibles injectées, ou si elle a été validée.

#### Insertion des cibles :



Insérer des cibles : session 1

Rattrapage

Bornes    Min     Max

Origine    Valider    Annuler

Le bouton 'Origine' permet de chercher des cibles. Il ouvre la fenêtre ci-dessous :

**Cibles**

Session de régularisation

21000071 - test ndu rfc

Par lieu  
 Par rubrique  
 Toutes

**Valider** **Annuler**

Session de régularisation : liste des sessions de régularisation de charges liées à la période de fluides renseignée dans la session.

Recherche par lieu (saisir un code ensemble), par rubrique (saisir un code rubrique), ou de toutes les cibles liées à la session de régul.

Attention : seules les cibles liées à la session de régularisation, et étant paramétrées pour la répartition/revalorisation de chauffage (cf. 4.1) seront proposées.

**Insérer des cibles : session 1**

B0171004007 - 21000071

Rattrapage  
 Bornes    Min     Max

**Origine** **Valider** **Annuler**

- Faire passer les cibles voulues dans la liste de droite ;
- Appliquer ou non l'option « Rattrapage » ;
- Appliquer ou non l'option « Bornes » (\*) ;
- Cliquer sur Valider.

(\*) Les bornes permettent d'encadrer les revalorisations avec un pourcentage minimum, et un pourcentage maximum.

Par exemple, en mettant Min = -20 et Max = 20, les évolutions ne pourront pas être en-dessous de -20%, ni au-dessus de +20%. C'est-à-dire qu'un acompte mensuel de charges de 10 € ne pourra pas être révisé en-dessous de 8€, ni au-dessus de 12€.

NB : c'est lors de l'insertion qu'on récupère les paramètres des cibles (grandeur associée, type de répartition, type de revalorisation) ; si on modifie ces paramètres dans la cible, il faudra la supprimer puis l'insérer à nouveau pour que ce soit pris en compte dans la revalorisation.

Les cibles insérées apparaissent dans le tableau principal, et peuvent alors être calculées.

#### Boutons « filtres » :

- Aucun : pas de filtre, on affiche toutes les cibles ;
- Etat initial / calculé / injecté : on affiche les cibles pour l'état souhaité ;
- Rubrique / Lieu : pour filtrer selon la rubrique ou le lieu de la cible sélectionnée dans le tableau.

#### Boutons de tri :

Pour trier les cibles dans le tableau par rubrique ou par lieu.

#### Calcul des revalorisations :

Sélectionner les cibles dans le tableau (un clic sur le coin supérieur gauche permet de toutes les sélectionner).

Cliquer sur le bouton 'Calculer revalorisations' (en bas de la fenêtre).

Les revalorisations sont calculées pour chaque bail lié à la cible.

#### Développer les cibles :

Une fois calculée, une cible peut être développée pour voir le détail des calculs par bail.

Le bouton '+' permet de développer/renvelopper une cible.

Un double-clic sur le coin supérieur gauche du tableau permet de toutes les développer/renvelopper (possible également par le menu Fiche – Outils).

En blanc, on voit les lignes d'en-tête, et en jaune les lignes de détail (si cible développée).

#### Détail des colonnes du tableau :

- Etat de la cible : (vide) = état initial ; 'c' = calculé ; 'i' = injecté ; 'v' = validé.
- Code cible ;
- Code et nom lieu (ensemble) ;
- Code et nom rubrique ;

- Type de répartition de la cible ;
- Nom de la grandeur caractéristique associée à la cible ;
- Code lot et code rang du bail ;
- Bail vacant : oui ou non ;
- Classe de tarif du bail ;
- Montant du tarif unitaire actuel ;
- Coef. : coefficient de répartition (100% ou autre si colocation) ;
- Valo. : valo du bail ;
- Montant actuel de l'acompte mensuel (pour un mois complet) ;
- Dépense régul. : montant de dépense imputé sur le bail dans la régularisation de charges ;
- Jours régul. : nombre de jours de présence du bail sur la période de régularisation ;
- Montant régul. : montant de l'acompte mensuel calculé avec les données de la régularisation ;
- Pourc. Evol. : pourcentage d'évolution de l'acompte entre le montant mensuel et le montant issu de la régularisation ;
- Mode revalo. : mode de revalorisation paramétré dans la cible ;
- Nouvelle valeur : calculée à partir du montant issu de la régularisation ; selon le mode de revalo, ce sera la nouvelle valeur du tarif, de la grandeur ou de la valo ;
- Rattr. : oui ou non, option rattrapage appliquée sur la cible ;
- Valeur avec rattr. : valeur avec prise en compte du rattrapage ;
- Pourc. Rattr. : pourcentage d'évolution entre la valeur actuelle et la valeur avec rattrapage ;
- Borne mini. / Borne maxi. : valeurs des bornes associées à la cible ;
- Valeur avec bornes : nouvelle valeur en tenant compte des bornes = valeur revalorisée ;
- Nouveau montant : acompte mensuel calculé à partir de la nouvelle valeur (avec bornes) = montant revalorisé ;
- Pourc. Evol. : pourcentage d'évolution de l'acompte entre le montant mensuel et le montant revalorisé.

#### Supprimer des cibles :

On sélectionne les cibles (lignes d'en-tête), et on clique sur le bouton Supprimer de la barre d'outils. Les cibles injectées ne peuvent pas être supprimées.

#### Injecter les revalorisations :

On sélectionne les cibles (lignes d'en-tête), et on clique sur le bouton « Injecter les valeurs » en bas de la fenêtre. Seules les cibles calculées peuvent être injectées.

Un message d'avertissement sera affiché s'il y a déjà un quittancement sur un terme postérieur à la date d'application souhaitée.

Et un autre message pourra aussi être affiché pour rappeler que les nouvelles valos s'appliquent immédiatement, quelle que soit la date d'application renseignée.

#### Annuler les injections :

On sélectionne des cibles injectées dans le tableau, et on clique sur le bouton « Annuler l'injection » en bas de la fenêtre.

On ne pourra pas annuler une injection si les nouveaux tarifs/nouvelles grandeurs ont déjà été quittancés ou modifiés.

#### Valider la session :

Cela permet de figer les calculs et les injections dans la session, on ne peut plus rien modifier.

Cela permet aussi d'avoir accès à la génération des évènements.

#### Générer les événements :

Pour chaque dossier concerné par une revalorisation, on génère un événement programmé dans la communication.

Un nouveau paramétrage permet de choisir un code événement dédié aux revalorisations de chauffage.

On peut lancer plusieurs fois la génération, mais un contrôle évite de générer plusieurs événements pour un même dossier.

## 1.6.2 Répartition de chauffage



Ces nouvelles fonctionnalités sont soumises à redevance.

Elles sont proposées d'office aux bailleurs ayant déjà acquis la licence permettant d'intégrer les montants facturés aux locataires, à partir des fichiers au format SYM\_chauffage (cf. patches 3.1.240, 3.2.041 et 3.3.028, méthode 2 de régularisation de chauffage).

En lien avec la gestion des compteurs répartiteurs et l'intégration des fichiers au format SYM\_chauffage, on peut désormais indiquer quelles sont les cibles permanentes qui sont dédiées à la répartition des charges de chauffage.

**Cibles permanentes - DÉTAIL**

(Lieu, Type, Rubrique) \* 0027 | 01 | 3101 | Prov. Energie chauffage

Compte de crédit 70330000-FOURNITURES INDIVIDUELLES

Début de validité \* 01/01/2013 Fin de validité \* 31/12/2999

Base de quittance \* surface habitable

Régularisation annuelle

Régularisation mensuelle

Exploitant

Libellé Tous Groupes Hors copropriété

Chaufferie

Ensemble   
 Régularisable   
 Comptabilité  
 Site   
 Non régularisable   
 Répartition chauffage

Non quittancée  
 J  F  M  A  M  J  J  A  S  O  N  D

**CONVENTION**

Libellé

Type

Loyer maximum initial

Pourcentage du plan

Date signature

Année de la dernière révision

**Répart. chauffage**    **Modifier l'entête**

**DETAIL**

	Ensemble	Bâtiment	Montée	Lot	début	Etage	Type	Début	Fin	Adresse
1	0027	01	01	1001		01	T4			45 route de la roche bernard 44410 Herbignac
2	0027	01	01	1002		01	T5			11 route de barbechat 44430 Le Loroux-Bottereau
3	0027	01	01	1003		02	T4			7 hameau des bocages 44980 Sainte-Luce-sur-L
4	0027	01	01	1004		02	T5			7 rue des châtaigneries 44160 Crossac
5	0027	01	01	1005		03	T4			28 le bas epaud 44530 Guenrouet
6	0027	01	01	1006		03	T5			4 rue françois rené de chateaubriand 44470 Carq
7	0027	01	01	1007		04	T4			2 LE PETIT BARRE-SAUVAGE 44690 Château-
8	0027	01	01	1008		04	T5			44 route de saint-herblain 44100 Nantes
9	0027	01	01	1009		05	T4			4 rue du pont de l'arche de mauves 44000 Nante
10	0027	01	01	1010		05	T5			2 rue de la landette le coudray 44630 Plessé
11	0027	01	02	1011		01	T5			31 avenue pierre loti 44400 Rezé
12	0027	01	02	1012		01	T4			2 place du lac de grand lieu 44860 Saint-Aignan-l

Nombre de lots: 82

Remplacer le détail    Ajouter/supprimer le détail    Détail par copie    Envoi Excel

Sur la fenêtre principale, une case à cocher 'Répartition chauffage' indique si la cible est dédiée ou non à la répartition de chauffage. Elle n'est pas modifiable ici.

Pour modifier ce paramétrage, et aussi pour paramétrer le type de répartition et le mode de revalorisation, on clique sur le bouton 'Répart. Chauffage' dans l'entête de la cible.

Ce bouton permet d'accéder à la fenêtre ci-dessous :

**Répartition du chauffage**

Répartition du chauffage

Type de répartition

Mode de revalorisation

**Valider**    **Annuler**

Les types de répartition proposés correspondent aux natures de dépense/consommation gérées dans les fichiers SYM\_chauffage :

- 'Totale' (totalité de la charge de chauffage) ;
- 'Part commune' ;
- 'Part individuelle' ;
- 'Abonnement'.

Le choix du type de répartition permet d'importer les bons montants de dépenses lors du calcul de la régularisation annuelle des charges.

Les modes de revalorisation permettent d'indiquer sur quelle donnée va porter l'évolution lorsqu'on calculera la revalorisation des charges de ces cibles :

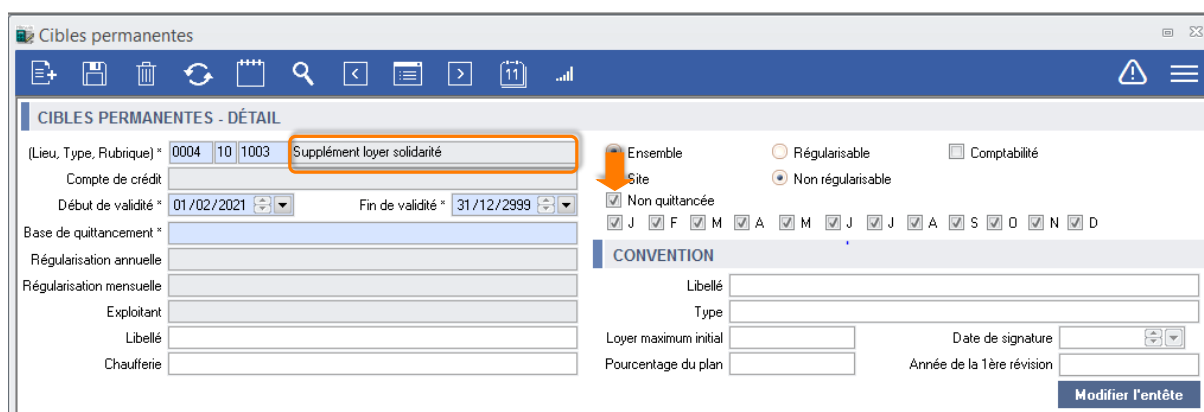
- 'Tarif' : tarif de la cible ;
- 'Grandeur' : grandeurs caractéristiques des lots ;
- 'Coefficient valo.' : coefficient de valorisation des baux.

### 1.6.3 Gestion des cibles de surloyer

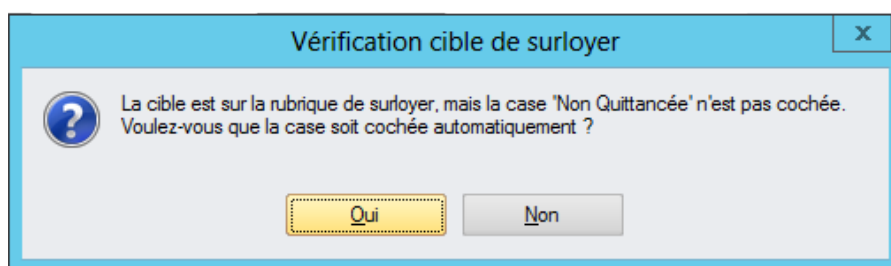
La rubrique de surloyer ne peut être sélectionnée qu'à la création d'une cible (jamais en modification).

Lors de la création d'une cible :

- Si la rubrique de surloyer est sélectionnée, la case 'Non quittancée' est cochée automatiquement, sinon elle est décochée.



- A l'enregistrement (en mode création), si la rubrique est celle du surloyer, le programme propose de cocher la case 'Non quittancée' si elle ne l'est pas.



### 1.6.4 Augmentation du loyer plafond avec un pourcentage

Pour : L5901 via la DI 150513

Dans la fenêtre Augmentation des tarifs, on peut désormais saisir le pourcentage souhaité pour l'augmentation du loyer plafond.

Lors de l'insertion et du calcul de cibles de loyer conventionné dans la session, ce pourcentage sera appliqué, au lieu du calcul basé sur les indices.

A la création de la session, il faut cocher la case « Calcul du loyer max », et saisir le pourcentage dans la nouvelle colonne « % loyer max » :

Paramétrer les sessions d'augmentation												
Code	Date d'application	Type d'augmentation (montant : mensuel)	% minimum	% maximum	Calcul du loyer max	% loyer max	Classe du loyer max	Loyer max seulement	Tarif relocation	Plafond si supérieur	Augmenter toute classe	Classe à augmenter
21010001	01/01/2021	%	1,00%	5,00%	<input checked="" type="checkbox"/>	5,00%	00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
19010003	01/01/2017	différentiel	0,00%	0,00%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
16010001	01/01/2016	%		0,02%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15120002	01/01/2016	%		0,02%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15120001	01/01/2016	%		0,02%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15060006	01/06/2015	%		1,00%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15060005	01/06/2015	%		-43,00%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15060004	01/06/2015	%		-17,88%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15060003	01/06/2015	%		43,00%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15060002	01/06/2015	%		7,00%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
14120001	01/01/2015	%	0,00%	0,47%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
14110002	01/01/2015	%	0,00%	0,47%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
14110001	01/01/2015	%	0,00%	0,47%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
14010001	01/01/2014	%	0,90%		<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
13120005	01/01/2014	%		0,00%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13120002	01/01/2014	%		0,90%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
13120001	01/01/2014	%		0,90%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
12120002	01/01/2013	%		2,15%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
12120001	01/01/2013	%	0,00%	2,15%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
12030002	01/05/2012	%			<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12030001	01/04/2012	%		0,00%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11120006	01/01/2012	%		4,00%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
11120005	01/01/2012	%		1,90%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
11120004	01/01/2012	%		1,73%	<input type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
11120003	01/01/2012	%		1,90%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
11120002	01/01/2012	%		1,73%	<input checked="" type="checkbox"/>		00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

< >

Lors de l'insertion des cibles, les pourcentages pour les tarifs appliqués ou le tarif à la relocation peuvent être différents de celui du loyer max :



Insérer des cibles : session 21010001 au 01.01.2021

B0001001004

Augmentation type Augmentation libre

Appliquer le 01/01/2021  
 % 2,00  
 Montant    
 Relocation % 4,00 ,04  
 Montant

Afficher la formule

Origine
Valider
Annuler

Lors du calcul, les différents pourcentages s'appliquent.

Sur l'exemple ci-dessous, on a :

- Classe 00 – plafond : +5%
- Classes 05 à 09 – tarifs appliqués : +2%
- Classe 10 – nouvelle classe reloc : +4% (par rapport à l'ancien tarif classe 09)

Augmentation des tarifs

AUGMENTATION DES TARIFS : SESSION 21010001 AU 01-01-2021

Filtre Aucun Rubrique Lieu Structure Etat initial Etat calculé Etat injecté Trier par rubrique Trier par lieu

Cible	Classe	Date	Mensuel	Annuel	Augmentation %	Augm. reloc. %	Augmentation relocation montant	Date	Nouveau tarif mensuel	Nouveau tarif annuel	LMIC	ICC 4 <sup>ème</sup> trim. 93	ICC 4 <sup>e</sup> tir précédent la 1 <sup>ère</sup> date de ré
B0001001004		01/01/2017			2,000000%	4,000000%		01/01/2021					
B0001001004	00	01/01/2017	3,169557	38,034684	5,000000%			01/01/2021	3,328035	39,936420			
B0001001004	01	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	02	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	03	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	04	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	05	01/01/2017	3,076212	36,914544	2,000000%			01/01/2021	3,137736	37,652832			
B0001001004	06	01/01/2017	3,131588	37,579056	2,000000%			01/01/2021	3,194220	38,330640			
B0001001004	07	01/01/2017	3,142630	37,711560	2,000000%			01/01/2021	3,205483	38,465796			
B0001001004	08	01/01/2017	3,145775	37,749300	2,000000%			01/01/2021	3,208691	38,504292			
B0001001004	09	01/01/2017	3,148289	37,779468	2,000000%			01/01/2021	3,211255	38,535060			
B0001001004	10	01/01/2017						01/01/2021	3,274221	39,290652			

Structure   Insérer des cibles   Modifier des cibles   Supprimer des cibles   Injecter nouveaux tarifs   Annuler l'injection   Envoi Excel

## 1.6.5 Saisie des pourcentages

Sur la fenêtre de création d'une session d'augmentation des tarifs, les colonnes « % minimum » et « % maximum » sont désormais réellement au format pourcentage.

Pour obtenir une valeur de 2%, il faut maintenant taper 2 au clavier (et non plus 0,02).

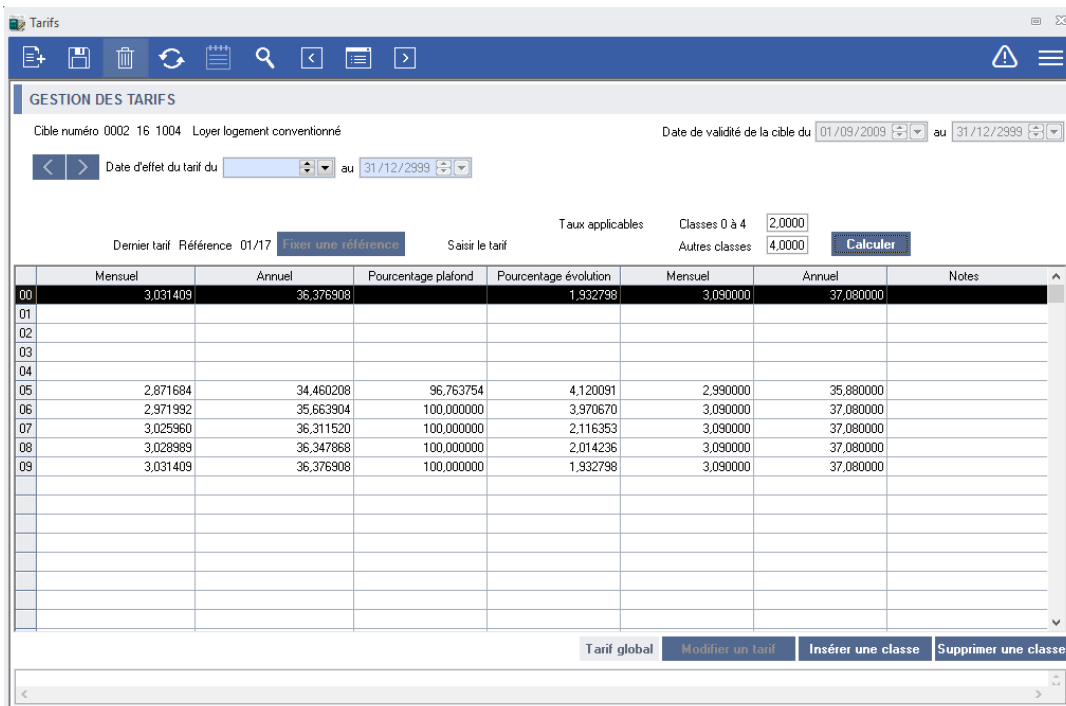
## 1.6.6 Paramétrage de l'arrondi pour les tarifs unitaires

Pour : H3503 via la DI 145338

On peut désormais paramétrer l'arrondi souhaité pour les tarifs unitaires, et ce pour chaque rubrique de quittancement (cf. 1.11 module Interface GLC).

Cet arrondi (entre 0 et 6 décimales) s'applique dans le module Cibles permanentes sur les fonctionnalités présentées ci-dessous.

### Saisie des tarifs :



	Mensuel	Annuel	Pourcentage plafond	Pourcentage évolution	Mensuel	Annuel	Notes
00	3,031409	36,376908		1,932798	3,090000	37,080000	
01							
02							
03							
04							
05	2,871684	34,460208	96,763754	4,120091	2,990000	35,880000	
06	2,971992	35,663904	100,000000	3,970670	3,090000	37,080000	
07	3,025960	36,311520	100,000000	2,116353	3,090000	37,080000	
08	3,028989	36,347868	100,000000	2,014236	3,090000	37,080000	
09	3,031409	36,376908	100,000000	1,932798	3,090000	37,080000	

L'arrondi est appliqué sur le tarif mensuel (toutes classes, y compris plafond), pour tous les modes de saisie :

- Création d'un nouveau tarif ou d'une classe,
- Saisie d'un tarif mensuel ou annuel,
- Saisie du pourcentage d'évolution,
- Utilisation des taux et du bouton Calculer.

Et cela s'applique aussi pour le mode « Tarif global ».

### Augmentation des tarifs :

Augmentation des tarifs

AUGMENTATION DES TARIFS : SESSION 21010001 AU 01-01-2021

Filtre: Aucun Rubrique Lieu Structure Etat initial Etat calculé Etat injecté

Trier par rubrique Trier par lieu

Cible	Classe	Date	Mensuel	Annuel	Augmentation %	Augn. reloc. %	Augmentation relocation montant	Date	Nouveau tarif mensuel	Nouveau tarif annuel	LMIC	ICC 4ème trim. 93	ICC 4e tir précéder la 1ère date de ré
c B0001001004		01/01/2017			2,000000%	2,000000%		01/01/2021					
B0001001004	00	01/01/2017	3,169557	38,034684	1,276000%			01/01/2021	3,210000	38,520000			
B0001001004	01	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	02	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	03	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	04	01/01/2017						01/01/2021					
B0001001004	05	01/01/2017	3,076212	36,914544	2,073600%			01/01/2021	3,140000	37,680000			
B0001001004	06	01/01/2017	3,131588	37,579056	1,865300%			01/01/2021	3,190000	38,280000			
B0001001004	07	01/01/2017	3,142630	37,711560	2,143700%			01/01/2021	3,210000	38,520000			
B0001001004	08	01/01/2017	3,145775	37,749300	2,041600%			01/01/2021	3,210000	38,520000			
B0001001004	09	01/01/2017	3,148289	37,779468	1,960100%			01/01/2021	3,210000	38,520000			
B0001001004	10	01/01/2017						01/01/2021	3,210000	38,520000			

Structure Insérer des cibles Modifier des cibles Supprimer des cibles Injecter nouveaux tarifs Annuler l'injection Envoi Excel

L'arrondi est appliqué sur tous les tarifs mensuels (toutes classes, y compris plafond).

Avec les arrondis, on ne peut pas forcément respecter le pourcentage d'augmentation souhaité (ici 2%), donc les lignes apparaissent avec une case 'Augmentation %' en rouge.

### Revalorisation des charges :

L'arrondi est pris en compte lors de l'injection des nouveaux tarifs dans les cibles.

Mais ces tarifs (arrondis ou non) ne sont pas visibles sur la fenêtre de revalorisation.

### Attention :

Ce nouveau paramétrage ne peut pas être pris en compte dans la révision des baux atypiques, car les calculs sont intégralement gérés dans des requêtes personnalisées, propres à chaque bailleur utilisant cette fonctionnalité.

## 1.7 Encaissements

### Gestion locative/Encaissements/Encaissements

#### 1.7.1 Gestion d'erreur de batch

Pour : S9704

Les erreurs d'édition en batch sont maintenant tracées dans les logs.

## 1.7.2 Méthode batch édition et clôture des journaux en paramètre

Pour : S9704 via la DI 000000162899

Ajout de 2 nouvelles méthodes batch avec des journaux en paramètre :

- 0007 : édition
  - o Ligne de commande : oprec.exe/b 0007
- 0008 : clôture
  - o Ligne de commande : oprec.exe/b 0007

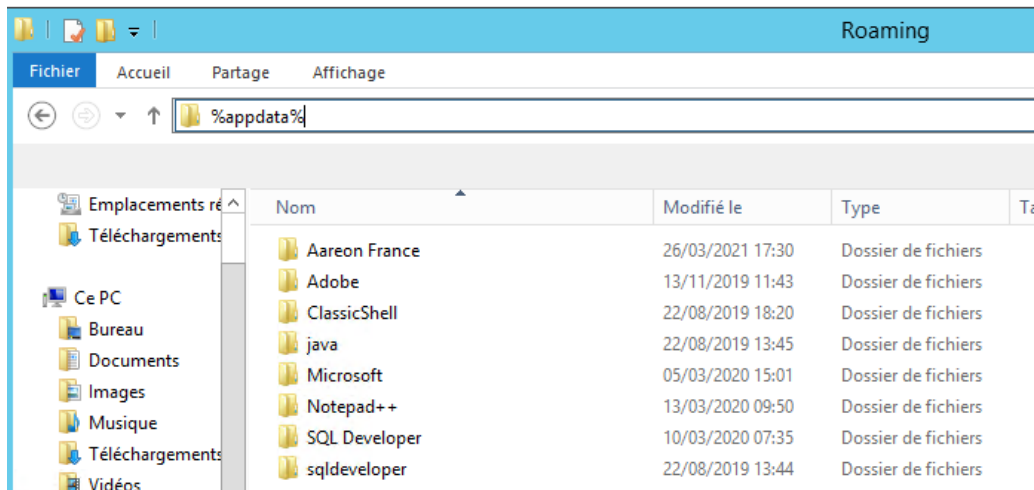
Les éditions seront générées en PDF, le dossier est à paramétrer en base de données, à défaut il sera généré dans « C:\temp ».

### Paramétrage système

Cette partie nécessite une habilitation d'administrateur (base de données et configuration Windows). Veuillez faire une demande d'intervention auprès d'AAREON ou à votre administrateur informatique.

### Paramétrage de l'environnement

Se connecter sur le poste/compte utilisateur dédié au batch, créer un fichier de configuration pour la connexion automatique des modules.

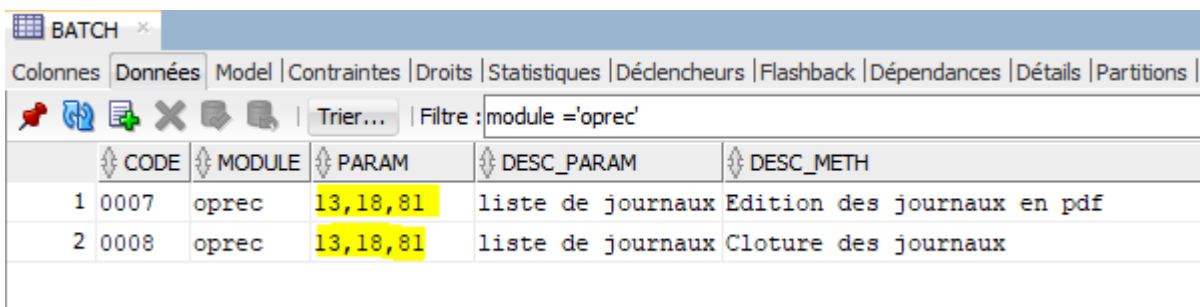


Dans « Aareon France » créer un fichier prh-config-batch.ini (même structure que prh-config.ini) en précisant l'environnement :

```
prh-config-batch - Bloc-notes
Fichier Edition Format Affichage ?
[PREM]
AUTO_CONNECT=0
[HLMWIN]
Env=1 20HXXX
EnvCurrent=20HXXX
UserCurrent=PREM
SocieteCurrent=00
WindowsCurrent=RANDBV
```

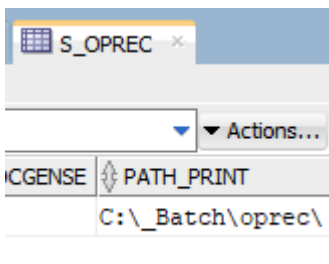
### Paramétrage des journaux à clôturer et dossier PDF

- liste des journaux :



CODE	MODULE	PARAM	DESC_PARAM	DESC_METH
1 0007	oprec	13,18,81	liste de journaux	Edition des journaux en pdf
2 0008	oprec	13,18,81	liste de journaux	Cloture des journaux

- emplacement des fichiers PDF générés pour le batch d'édition :



CGENSE	PATH_PRINT
	C:\_Batch\oprec\

## 1.8 Sélection - comptes

### Gestion locative/Sélection/Compte

#### 1.8.1 Calcul du SLS : exclusion APL sur plusieurs termes

Dans la simulation de calcul du SLS, pour exclure les locataires ayant perçu de l'APL, on peut désormais saisir une plage de termes (et plus seulement un terme unique).

Les rappels APL sont désormais pris en compte pour cette exclusion.

Dans la fenêtre de simulation du SLS, il faut cocher la case 'Exclure l'APL', et il y a désormais deux termes qui peuvent être saisis.

Saisie avec un seul terme (ci-dessous, '202011') : pour détecter l'APL sur un terme unique.

Recherche - Simulations

Période à traiter

**NIVEAU DE RECHERCHE**

Journal

Cible

Zone géo.

Ensemble

Bâtiment  Montée  Lot

Dossier

Sans filtre structure  Avec filtre structure

**TYPE DE CALCUL**

Tous les dossiers

Non réponses

Dossiers incomplets

Dossiers plafonnés

Nouveaux dossiers

Dossiers terminés

Comparaison

**CRITERES DES DOSSIERS**

Exclure non réponses: Plafond  Montant

Exclure l'APL  Dépassement

**AFFICHAGE ET TRI**

Adresse  Non  Oui

Trié par  Nom  Dossier  Plafond  Dépa.  Montant

Saisie avec deux termes (ci-dessous, de '202008' à '202011') : pour détecter l'APL entre deux termes.

**Recherche - Simulations**

Période à traiter

---

**NIVEAU DE RECHERCHE**

Journal

Cible

Zone géo.

Ensemble

Bâtiment  Montée  Lot

Dossier

Sans filtre structure  Avec filtre structure

**TYPE DE CALCUL**

Tous les dossiers

Non réponses

Dossiers incomplets

Dossiers plafonnés

Nouveaux dossiers

Dossiers terminés

Comparaison

---

**CRITERES DES DOSSIERS**

Exclure non réponses Plafond  Montant

Exclure l'APL   Dépassement

---

**AFFICHAGE ET TRI**

Adresse  Non  Oui

Trié par  Nom  Dossier  Plafond  Dépa.  Montant

Cette 2<sup>e</sup> option permet d'exclure les locataires qui ont perçu au moins un montant d'APL (versement ou rappel), imputé sur un terme compris entre le terme de début et le terme de fin.

**Remarque importante :**

Si vous avez déjà une condition d'exclusion d'APL paramétrée dans les requêtes de calcul du SLS, elle s'ajoutera aux exclusions appliquées avec ces deux options.

### 1.8.2 Envoi de SMS longs

Il est maintenant possible d'envoyer des SMS longs, c'est à dire dépassant les 160 caractères.

Les SMS longs sont approximativement facturés par tranche de 160 caractères. Par exemple un sms de 300 caractères consommera deux crédits et un sms de 400 caractères consommera 3 crédits.

<<https://www.smsmode.com/sms-long/>>

## 1.9 Quittancement rétroactif

### Gestion locative/Mensuel/Quittancement rétroactif

### 1.9.1 Rétroactif SLS : exclusion APL sur plusieurs termes

Pour : H8803 via la DI 175381

Pour le quittancement rétroactif du SLS, on donne désormais la possibilité d'exclure l'APL sur plusieurs termes.

**Initialisation**

**QUITTANCEMENT (SELECTION)**

Cibles permanentes

S.L.S. exclure le terme d'APL de

202101 à 202102

Exclure les non réponses

**SELECTION DES JOURNAUX**

Echu  A échoir mensuel

00 - Journal APL

11 - 11 Mensuel échu

14 - 14 Mensuel échu IO

19 - 19 Mensuel échu vacants

41 - Location - Accession (Echu)

49 - Location - Accession (Vacants)

61 - Journ.mensuel échu Loc.Com.

64 - Journ.mensuel I.O Commerce

69 - Journal des vacants Loc.Com.

98 - Journal des improductifs

99 - Journ.reprise Non-Valeurs

**QUITTANCEMENT (IMPUTATION)**

Type de la cible rétroactive RT Rubrique de la taxe 3202

Avis

Cibles de rectification  Autres cibles

exercice 2021

mois mai

**QUITTANCEMENT COMPARES**

		Exercice	j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d
1 mois	2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ecart en pourcentage 1 % en valeur 0,01

Valider Annuler

## 1.10 Quittancement

### Gestion locative/Mensuel/Quittancement

### 1.10.1 Calcul du SLS : exclusion APL sur plusieurs termes

Pour exclure du SLS les locataires ayant perçu de l'APL, on peut désormais saisir une plage de termes (et plus seulement un terme unique).

Et les rappels APL sont désormais pris en compte pour cette exclusion.

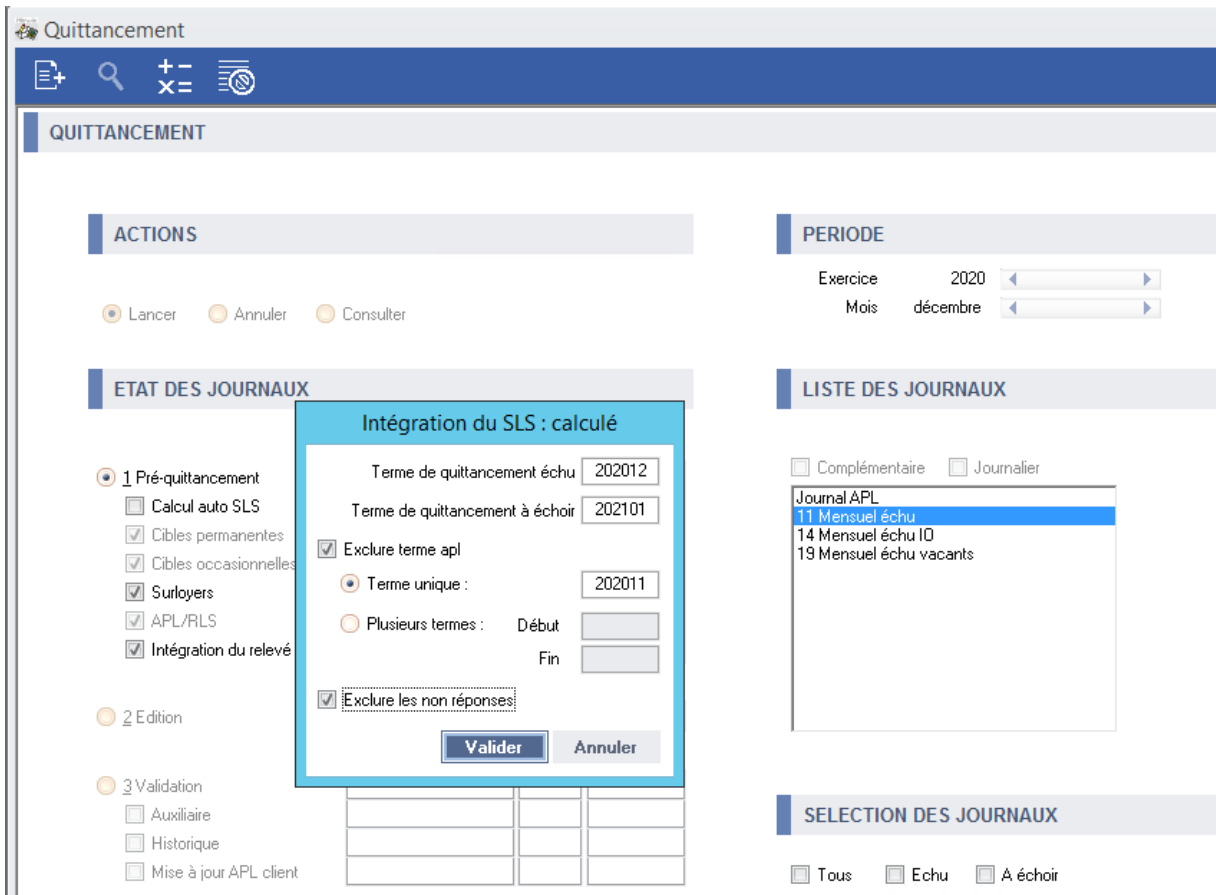
Au moment du calcul du quittancement, il faut décocher la case 'Calcul auto SLS' pour faire apparaître les options de calcul du SLS.



On coche la case 'Exclure terme APL', et 2 options sont proposées :

- 'Terme unique', avec un terme à saisir ;
- 'Plusieurs termes', avec des termes de début et de fin à saisir.

Terme unique (ici, '202011') :

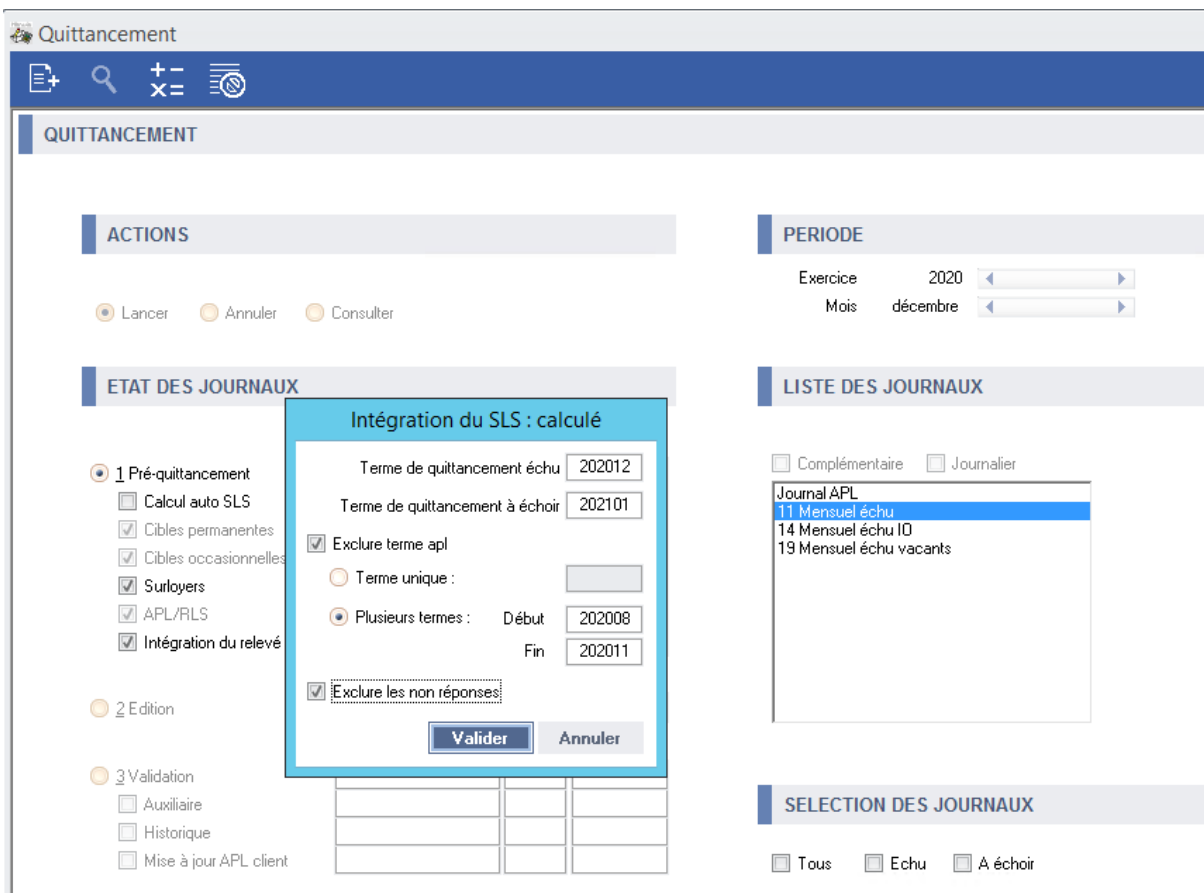


The screenshot shows the 'Quittancement' application interface. A modal dialog box titled 'Intégration du SLS : calculé' is open, allowing configuration of the SLS integration. The dialog includes the following fields and options:

- Terme de quittancement échu: 202012
- Terme de quittancement à échoir: 202101
- Exclure terme apl
- Terme unique:  (selected)
- Plusieurs termes: Début  Fin
- Exclure les non réponses

Buttons 'Valider' and 'Annuler' are at the bottom of the dialog. The background interface shows sections for 'ACTIONS' (Lancer, Annuler, Consulter), 'PERIODE' (Exercice: 2020, Mois: décembre), 'ETAT DES JOURNAUX' (1 Pré-quittancement, 2 Edition, 3 Validation), 'LISTE DES JOURNAUX' (Journal APL, 11 Mensuel échu, 14 Mensuel échu ID, 19 Mensuel échu vacants), and 'SELECTION DES JOURNAUX' (Tous, Echu, A échoir).

Plusieurs termes (ici, de '202008' à '202011') :



Cette 2<sup>e</sup> option permet d'exclure les locataires qui ont perçu au moins un montant d'APL (versement ou rappel), imputé sur un terme compris entre le terme de début et le terme de fin.

**Remarque importante :**

Si vous avez déjà une condition d'exclusion d'APL paramétrée dans les requêtes de calcul du SLS (cela est souvent le cas pour les bailleurs qui utilisent le calcul automatique), elle s'ajoutera aux exclusions appliquées avec ces deux options.

### 1.10.2 Modification de la fenêtre de contrôle des avis PDF

Pour : L1001

Rappel : cette fenêtre permet de contrôler les dossiers concernés par une édition de l'avis d'échéance au format PDF, avec List&Label. Elle ne concerne pas les éditions basées sur un modèle QRP.

Contrôle des avis PDF non générés

Fiche Edition Configuration Fenêtre Aide ?

**Edition avis d'échéance PDF**

Statut : tous  Sans échéance TTC Nombre total de lignes : 7 Nombre de lignes affichées : 7

Journal	Etat	Statut	Dossier	Nom	Entrée	Sortie	Echéance TTC	Montant APL	Plan apurement	Liasse QT	Type liasse QT	Liasse dossier
05	ff	non édité	0654035901	anica szilveszter	27/09/2008	15/04/2016			100,00	99 - résolus	2	01 - distribution normale
05	ff	non édité	0135002606	kennick wlodek	06/07/2006	16/01/2015		30,00		99 - résolus	2	01 - distribution normale
05	ff	non édité	0133300412	marna behram	27/10/2014	23/08/2016		50,00		99 - résolus	2	01 - distribution normale
05	ff	non édité	0092240205	betina (2) britt	26/09/2009					99 - résolus	2	01 - distribution normale
05	ff	non édité	0081001309	fajiz kreszenz	17/09/2011					01 - distribution normale	2	01 - distribution normale
05	ff	non édité	0065015609	madoline stigandr	06/10/2006					99 - résolus	2	01 - distribution normale
05	ff	non édité	0020012111	mihammad marisol	27/04/2012					99 - résolus	2	01 - distribution normale

**Rapport**

Nombre de dossiers quittancés : 120

Nombre de dossiers à éditer en PDF : 120

Nombre d'avis PDF non édité : 7

Nombre de fichiers PDF manquants : 0

OK

Annuler Envoi Excel

La fenêtre permet désormais de distinguer deux types de contrôles :

- Les dossiers pour lesquels l'édition de l'avis PDF ne s'est pas déclenchée ;
- Les dossiers pour lesquels l'édition a été lancée, mais sans fichier PDF physiquement présent.

Des informations ont été ajoutées dans le tableau :

- Etat du journal de quittancement,
- Statut du dossier : 'non édité' ou 'fichier manquant',
- Dates d'entrée/sortie du dossier,
- Montants quittancés (échéance TTC, APL, plan),
- Liasse QT : liasse d'édition dans le quittancement,
- Type liasse QT : type d'édition (2 = List&Label / 3 = QRP + List&Label),
- Liasse dossier : liasse d'origine sur le dossier.

Des filtres ont été ajoutés :

- Statut du dossier : 'non édité' ou 'fichier manquant',
- Dossiers sans échéance TTC.

Au lancement de la fenêtre (ou après actualisation), un message est affiché pour indiquer :

- Le nombre de dossiers quittancés,

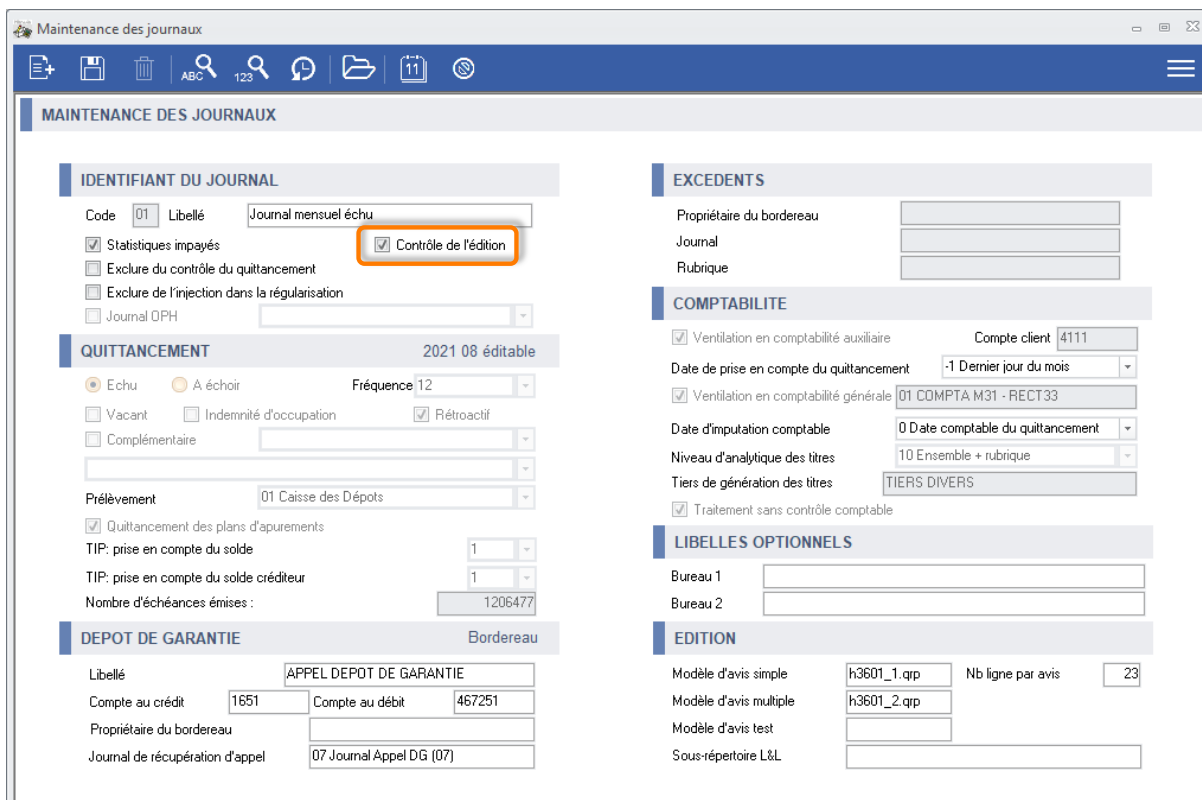


### 1.10.4 Contrôle des éditions d'avis d'échéance

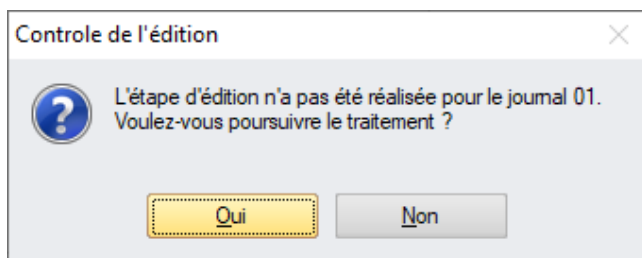
Pour : L1001 via la DI 170653

Au lancement de la validation, on contrôle si l'édition des avis d'échéance s'est bien déroulée.

L'exécution de ce contrôle est liée à un nouveau paramètre, propre à chaque journal de quittancement, que l'on peut activer dans la fenêtre « Maintenance des journaux » :



Si le contrôle est actif et qu'on détecte une anomalie au début de la validation, le message ci-dessous est affiché :



### 1.10.5 Suivi des éditions d'avis PDF

Pour : L1001 via la DI 170653

Une amélioration a été apportée au suivi des éditions des avis PDF (données de traçage en base de données).

En particulier, le fait de relancer l'édition des avis PDF après la validation du journal permet de compléter les éventuelles données manquantes dans les tables (données nécessaires pour synchroniser les avis avec l'extranet locataire).

## 1.11 Enquête RPLS / SELFy

Gestion locative/Annuel/Enquête RPLS

### 1.11.1 Nouveaux contrôles de données à l'actualisation

Pour : L5107 via la DI 000000165994

De nouveaux contrôles ont été ajoutés au module RPLS pour détecter la présence inexplicite de plusieurs baux ouverts à la date de l'enquête, empêchant l'actualisation des données.

## 1.12 Régularisation des charges

Gestion locative/Régularisation/Charges

### 1.12.1 Répartiteurs : calcul des régularisations de sortie



Cette nouvelle fonctionnalité est soumise à redevance.

Elle est proposée d'office aux bailleurs ayant déjà acquis la licence permettant d'intégrer les montants facturés aux locataires, à partir des fichiers au format SYM\_chauffage (cf. patches 3.1.240, 3.2.041 et 3.3.028, méthode 2 de régularisation de chauffage).

Dans les régularisations de sortie (Régul. mensuelle), les cibles de répartition de chauffage de type 'part individuelle' sont détectées, et le prix unitaire du fluide est calculé en fonction des données du dernier relevé trouvé pour le compteur répartiteur.

### 1.12.2 Répartition de chauffage

Pour les cibles en lien avec la répartition de chauffage (cf. paragraphe sur les cibles permanentes), on prend en compte le paramétrage du type de répartition lors du calcul de la régularisation annuelle.

### 1.12.3 Paramétrage utilisation liasse des résiliés

Pour : H3601 via la DI

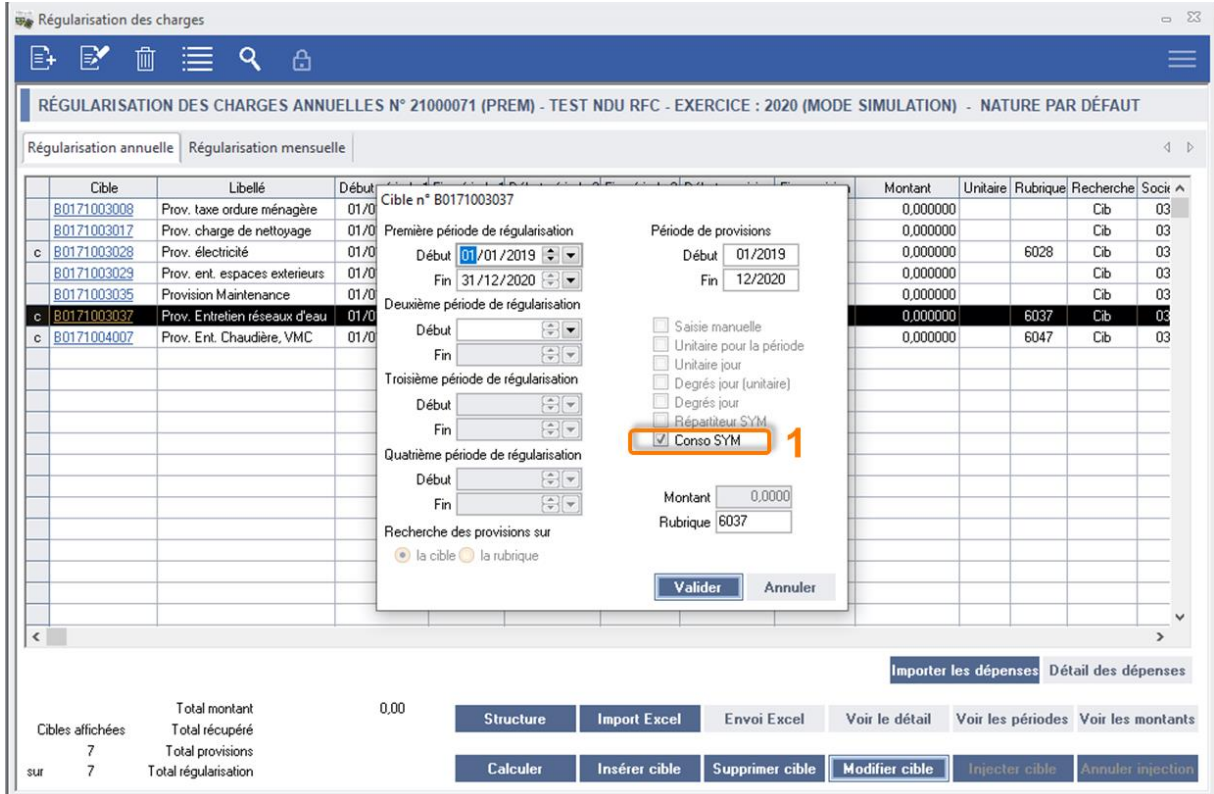
Suivant paramétrage (à demander à Aareon), les liasses des dossiers sont harmonisées avant édition.

## 1.12.4 Gestion des consommations des répartiteurs

Pour H3601

Une option de calcul permet de récupérer la consommation SYM et de l'appliquer à chaque bail.

Le tarif unitaire n'est pas modifiable, il est repris depuis la régularisation des fluides.



Cible	Libellé	Début	Montant	Unitaire	Rubrique	Recherche	Socit
B0171003008	Prov. taxe ordure ménagère	01/0	0,000000			Cib	03
B0171003017	Prov. charge de nettoyage	01/0	0,000000			Cib	03
c B0171003028	Prov. électricité	01/0	0,000000		6028	Cib	03
B0171003029	Prov. ent. espaces extérieurs	01/0	0,000000			Cib	03
B0171003035	Provision Maintenance	01/0	0,000000			Cib	03
c B0171003037	Prov. Entretien réseaux d'eau	01/0	0,000000		6037	Cib	03
c B0171004007	Prov. Ent. Chaudière, VMC	01/0	0,000000		6047	Cib	03

## 1.13 Régularisation des fluides

### Gestion locative/Régularisation/Fluides

### 1.13.1 Compteurs répartiteurs : dates anniversaires

Pour les compteurs répartiteurs de chauffage, l'intégration du fichier prestataire permet désormais de traiter les dates anniversaires (remise à zéro du compteur).

Un nouveau paramétrage (au niveau du releveur) permet d'indiquer que les dates anniversaires doivent être prises en compte dans les fichiers.

Le traitement des dates anniversaires est effectué lors du traitement des relevés à injecter (onglet Fichier prestataire).

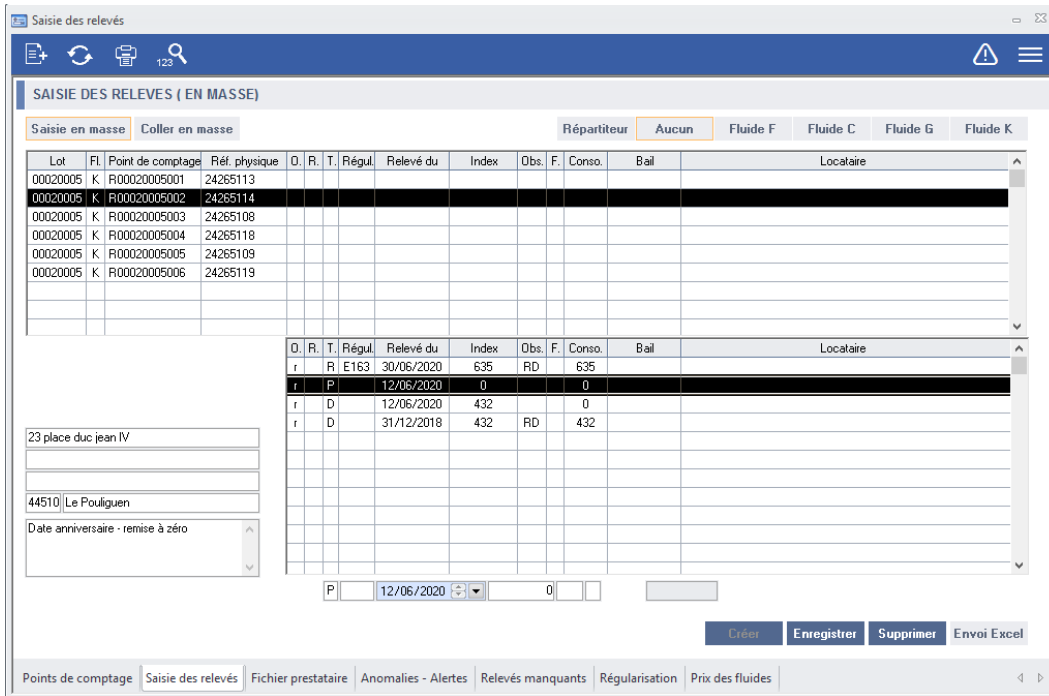
Pour chaque relevé avec une date anniversaire, si la date anniversaire n'a pas déjà été traitée, on fait les actions suivantes :

- Création d'un relevé DEPOSE à J = Date Anniversaire (\*), avec index = dernier index connu ;

- Création d'un relevé POSE à J = Date Anniversaire (\*), avec index = 0 ;
- Mémorisation de la date anniversaire traitée.

(\*) S'il y a déjà un relevé à cette date, on décale d'une journée.

Exemple de compteurs avec des relevés D/P liés à une date anniversaire :



The screenshot shows the 'Saisie des relevés' window with the following data tables:

Lot	Fl	Point de comptage	Réf. physique	O.	R.	T.	Régul.	Relevé du	Index	Obs.	F.	Conso.	Bail	Locataire
00020005	K	R00020005001	24265113											
00020005	K	R00020005002	24265114											
00020005	K	R00020005003	24265108											
00020005	K	R00020005004	24265118											
00020005	K	R00020005005	24265109											
00020005	K	R00020005006	24265119											

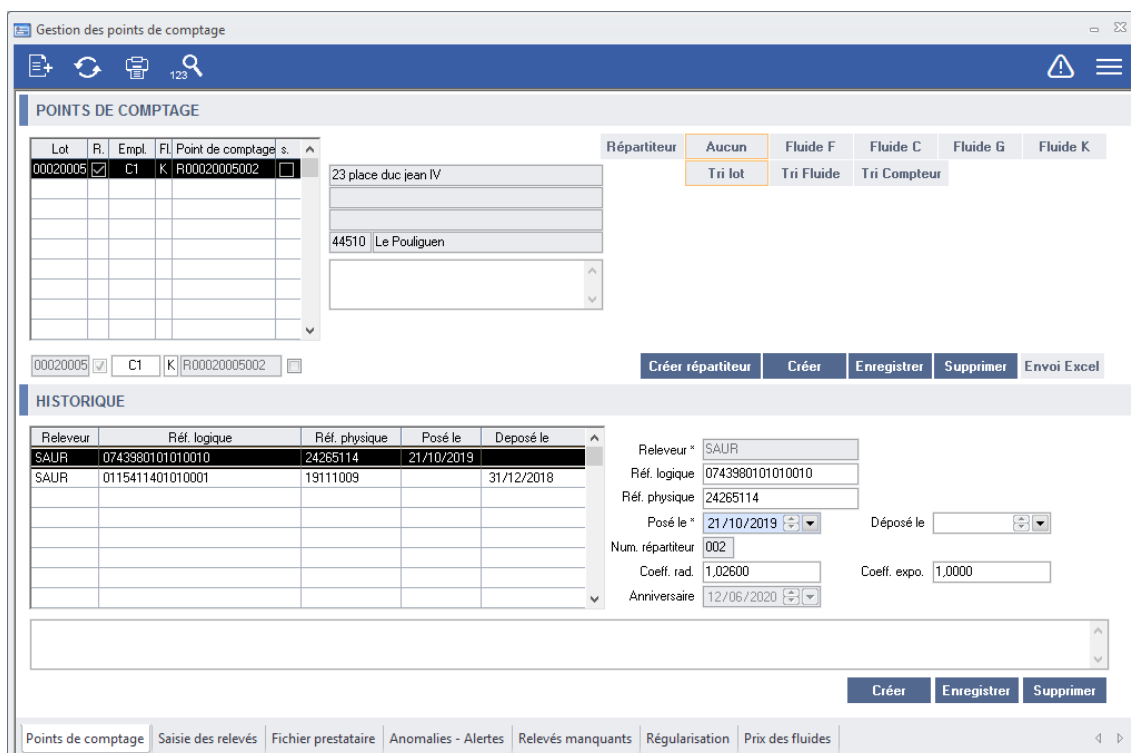
O.	R.	T.	Régul.	Relevé du	Index	Obs.	F.	Conso.	Bail	Locataire
r	R	E163		30/06/2020	635		RD	635		
r	P			12/06/2020	0			0		
r	D			12/06/2020	432			0		
r	D			31/12/2018	432		RD	432		

Additional fields in the interface include: 23 place duc jean IV, 44510 | Le Pouliguen, Date anniversaire - remise à zéro, and a summary row with P, 12/06/2020, 0.

Dans les informations liées à un compteur, on affiche la dernière date anniversaire traitée :

➔ Nouveau champ 'Anniversaire', non modifiable





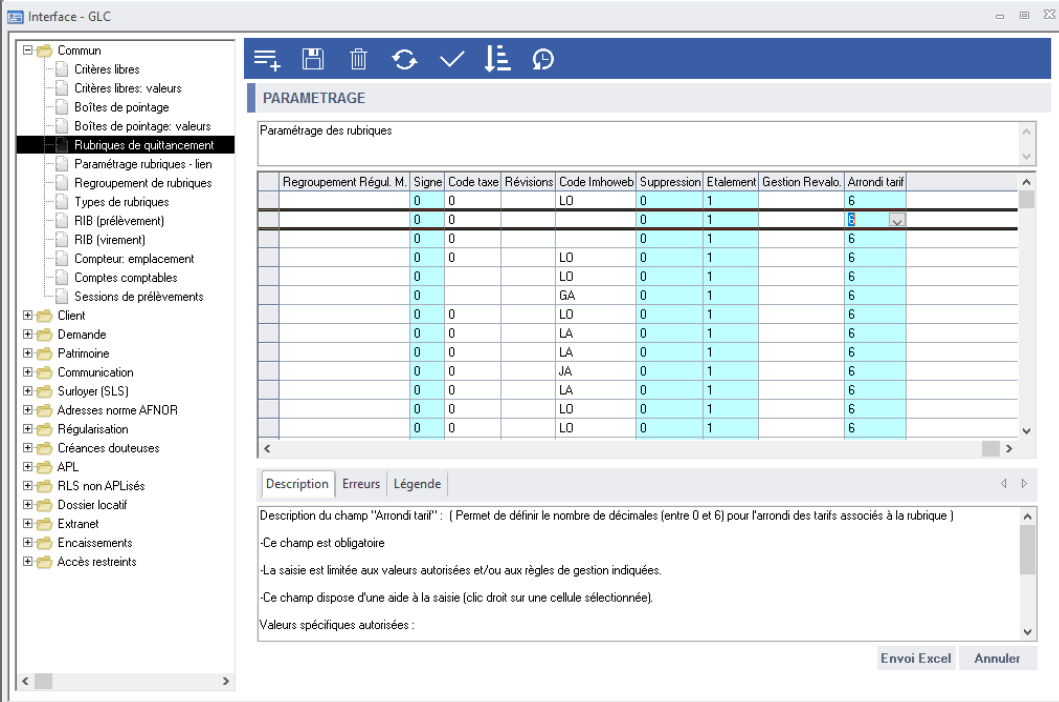
## 1.14 Interface GLC

### Gestion locative/Paramétrage/Interface GLC

#### 1.14.1 Paramétrage de l'arrondi pour les tarifs unitaires

Pour : H3503 via la DI 145338

Il est désormais possible de paramétrer l'arrondi souhaité pour les tarifs unitaires, et ce pour chaque rubrique de quittance (nouvelle colonne « Arrondi tarif »).



Par défaut, l'arrondi est positionné à 6 décimales pour chaque rubrique (arrondi standard pour la saisie des tarifs dans PRH).

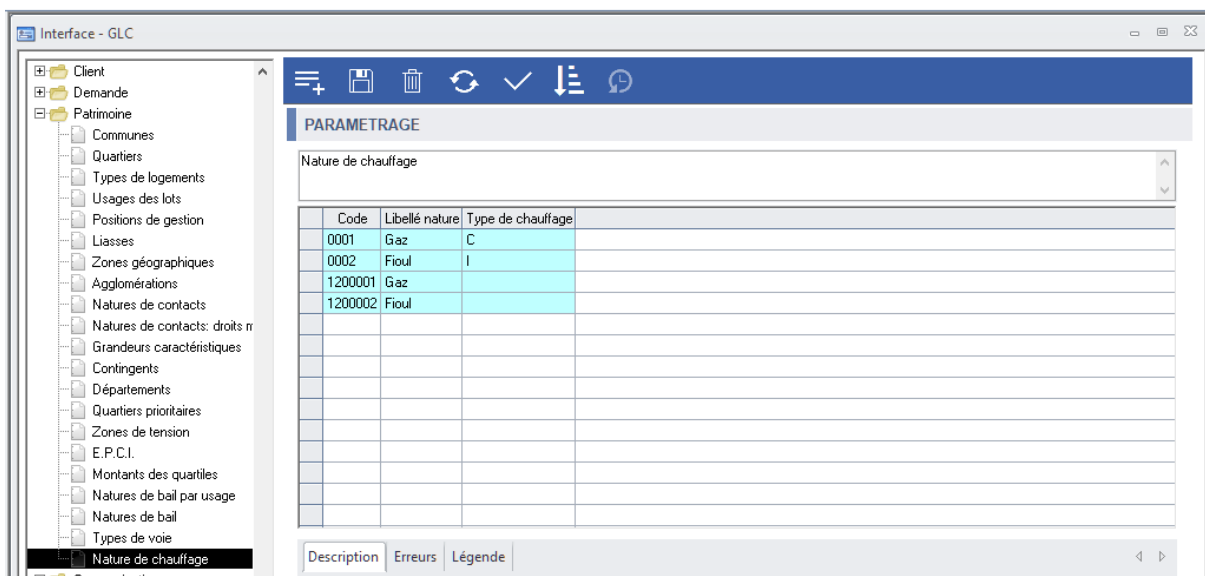
Cet arrondi (entre 0 et 6 décimales) s'applique dans le module Cibles permanentes sur les fonctionnalités suivantes :

- Saisie des tarifs,
- Augmentation des tarifs,
- Revalorisation des charges.

### 1.14.2 Nature de chauffage et présence d'ascenseur

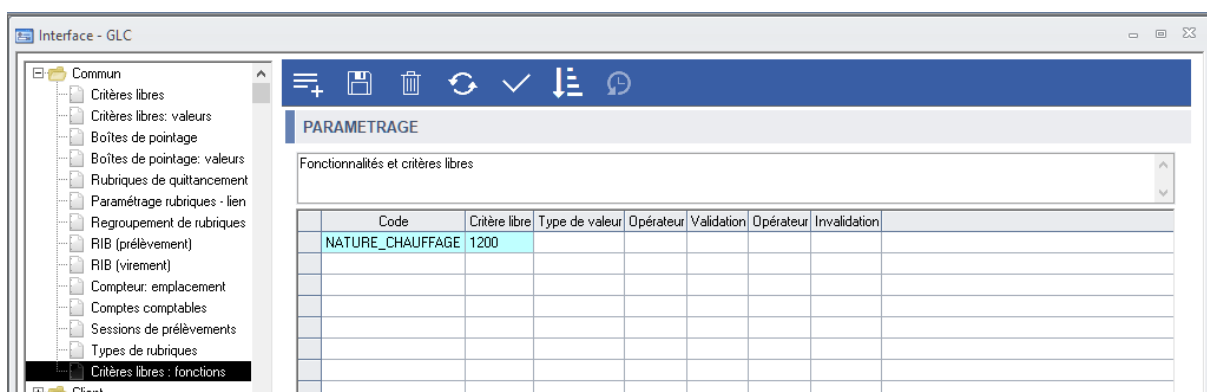
La nature du chauffage est paramétrable dans Interface GLC, ces informations sont à renseigner :

- Un code unique
- Un libellé désignant la nature du chauffage
- Le type de chauffage : Collectif (C) ou Individuel (I)



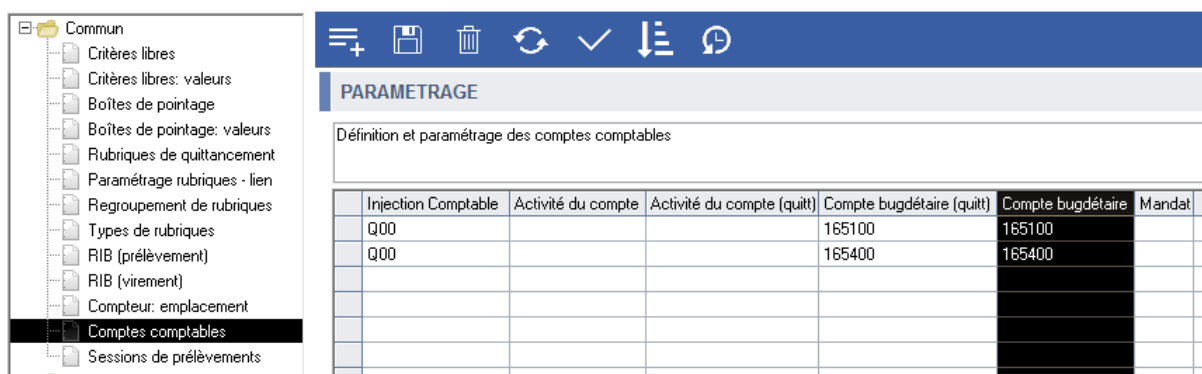
Si la nature du chauffage existe déjà sous la forme d'un critère libre, il est possible de récupérer le paramétrage.

Pour cela le code du critère libre existant doit être associé à la ligne « NATURE\_CHAUFFAGE ».



### 1.14.3 Saisie des comptes comptables

Ajout de la colonne Compte budgétaire (pour le recouvrement) pour la saisie des comptes comptables.





Archivage demandeurs

ARCHIVAGE DES CLIENTS DEMANDEURS

RECHERCHE PAR ETAT D'ARCHIVAGE 1 - Actif  Date de réexamen dépassée

Clients demandeurs sans demande en base active

Sélect	Code	Nom du demandeur	Nombre de demandes	Etat actuel	Réexamen
<input type="checkbox"/>	DEM00008	archippos kaylee	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	00010005	coby woden	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	DEM13929	corine azure	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	DEM00002	fahima kalpana	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	DEM06616	genoveffa moisés	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	00010006	joandra niu	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	DEM00009	mahalath aias	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	00010007	meurig jarred	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	18110008	pál valerian	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	99120175	phenie caltriona	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	DEM00003	rathnait leia	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	DEM13324	telesphore michjo	1	Actif	-
<input type="checkbox"/>	12070046	abla keara	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	12070007	achiang cosma	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	13050033	adonia september	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	99519521	aengus kiseacawchuck	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	17080002	aeson jamila	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	00060146	afanen eleonore	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	09030127	afonso erzsébet	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	09030139	agneta bekki	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	12030027	agrafena harriette	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	15090064	ahmet kayetan	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	15110011	aibthe tiphanie	0	Actif	-
<input type="checkbox"/>	12110074	aindréas rebecka	0	Actif	-

449 ligne(s)

Tout cocher Tout décocher Envoi Excel Archivage CNIL Nouvel état Appliquer

## 1.17 Diagnostics

### Gestion Locative/Gestion du patrimoine/Diagnostics

#### 1.17.1 Evolution réglementaire : Ajout de l'émission de CO2 dans les DPE

Le module de gestion des diagnostics a été modifié pour ajouter les nouvelles données réglementaires à prendre en compte :

- L'affichage de la quantité de CO2 émise.
- Les nouvelles règles des dates de validité des DPE.

Désormais la quantité de CO2 émise est affichée et la date de validité du DPE est affichée après calcul par le module.

Diagnostic de performance énergétique

**DATE DU DIAGNOSTIC**

Date: 04/09/2017 Validité: 31/12/2024

**PATRIMOINE** 0001 00 00 0019

Adresse: [ ]

00000 [A METTRE A JOUR]

**ENERGIE** | **GAZ A EFFET DE SERRE**

Classe énergie: Classe A Classe GES: Classe B

Conso.totale (kWhEP): 1,00 Emission GES (kg éq CO2/m².an): 20,00

Ratio (kWhEP/m²): 3,00 Emission CO2 (kg/m²/an): 4,00

Chauffage (kWhEP): 4,00

Eau chaude (kWhEP): 5,00

Créer (date) Créer (lot) Supprimer

Valider Annuler

## 1.18 Patrimoine

### Gestion Locative/ Gestion du patrimoine/Patrimoine

#### 1.18.1 Filtre des équipements du prévisionnel

Ajout d'un nouveau filtre permettant la restriction de l'affichage des équipements à ceux qui sont à usage du prévisionnel.

Description Adresse \* Programme Convention Divers Lien entre lots Contacts Suivi évènementiel Code tarif Location alternée Références

Pièces Equipements Diagnostics Classification

Pièce	Quantité	Nomenclature	Etat	Renouvellement	Constat	Caractéristiques techniques Localisation spatiale
Cuisine	1	5388 - Evier Ec-Ef (3.5)	IND	01/03/1987		

Filtre  EDL  GTP  Surface  Prévisionnel Déplier Actualiser

Ainsi que dans les tableaux de restitution :

CARNETS D'IDENTITE 23/06/2021 Entité Lot De l'ensemble 0002 à 0002 Carnet d'identité Diagnostic de Performance Energétique

Code	Ensemble	Bat.	Mon.	Lot	Date de réalisation du Df	Consommation énergétiq	Classification	Emission GES (kg eqCO2)	Classification	Emission CO2 (kg CO2/r	Date de valid
0002	GRAND MARAIS	02	02	9002	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	1478	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0023	05/08/2008		E	14	C	12	05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0024	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0025	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0026	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0027	05/08/2008		E		C		05/08/2018

## 1.18.2 Nature de chauffage et présence d'ascenseur

La nature de chauffage peut être renseignée dans le lot :

Patrimoine

GESTION DU PATRIMOINE : LOT

Lot Montée Bâtiment Ensemble Agence Organisme

Ensemble  Grandeur Quantité

Programme \*  Forfait garage 62

Financement \*  Unite 1

Convention

Journal quit \* 11 Journ.mensuel echu

Bâtiment \* 01 Montée \* 01 Lot 4001 Diag NF

01/08/2005 1 / 1 Modifier

Pièces Equipements Diagnostics Classification

Description \* Adresse \* Programme Convention Divers Lien entre lots Contacts Suivi évènementiel Code tarif Location alternée Références

N° externe  Réservation  AL1N

Ancien gestionnaire  Date disponibilité

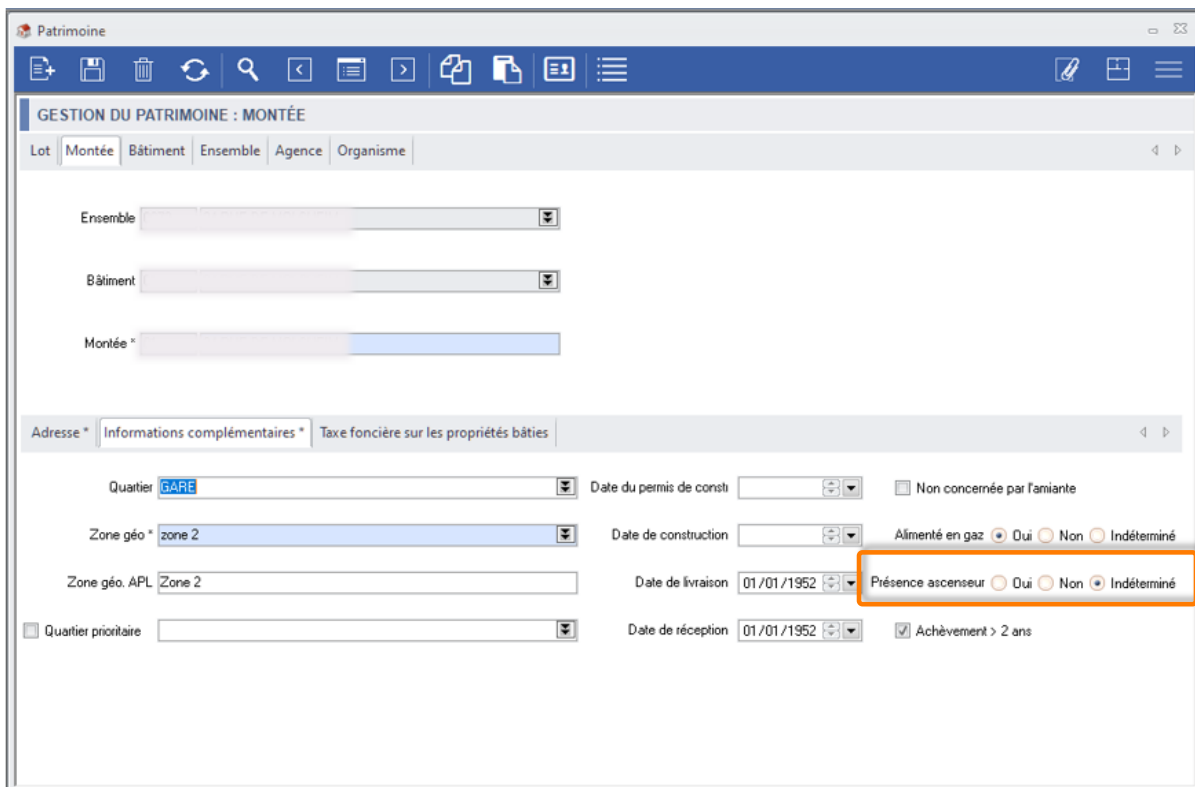
Zonage  Convention  Date de début

Quartier  Type  Date de fin

Acquisition  Site internet  Bénéficiaire

Zone plafond attrib. PLI  Nature chauffage

La présence d'un ascenseur peut être renseignée au niveau de la montée :



Patrimoine

GESTION DU PATRIMOINE : MONTÉE

Lot | Montée | Bâtiment | Ensemble | Agence | Organisme

Ensemble

Bâtiment

Montée \*

Adresse \* Informations complémentaires \* Taxe foncière sur les propriétés bâties

Quartier  Date du permis de consti   Non concernée par l'amiante

Zone géo \*  Date de construction  Alimenté en gaz  Oui  Non  Indéterminé

Zone géo. APL  Date de livraison  **Présence ascenseur  Oui  Non  Indéterminé**

Quartier prioritaire  Date de réception   Achèvement > 2 ans



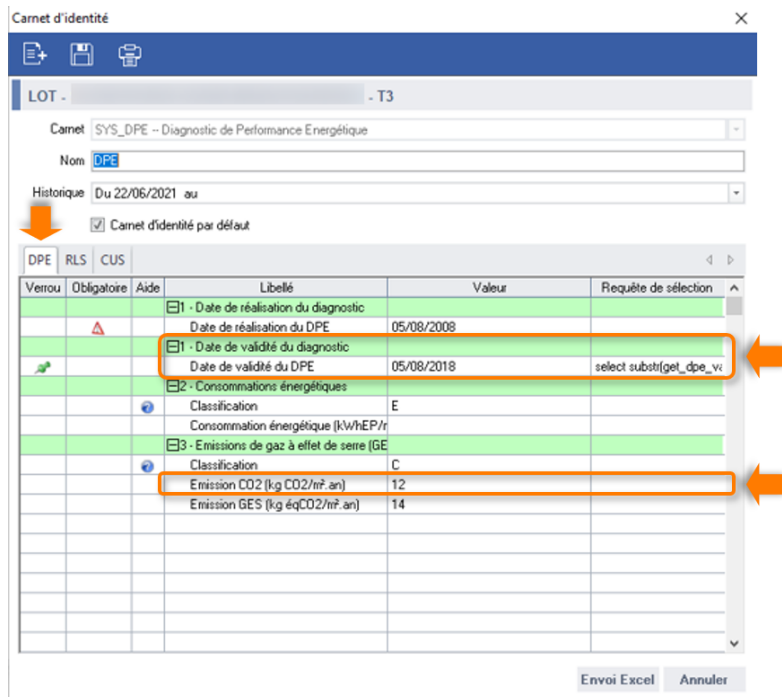
## 1.19 Carnet d'identité

### Gestion Locative/Gestion du patrimoine/Patrimoine

#### 1.19.1 Evolution réglementaire : Ajout de l'émission de CO2 dans les DPE

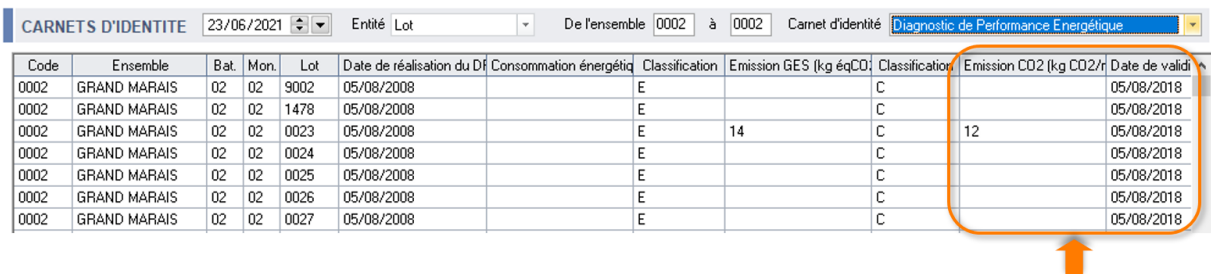
Ont été rajoutées, dans l'onglet DPE du carnet d'identité d'un LOT :

- La date de validité du diagnostic.
- L'émission en CO2 dans la section dédiée au gaz à effet de serre.



Verrou	Obligatoire	Aide	Libellé	Valeur	Requête de sélection
			1 - Date de réalisation du diagnostic		
			Date de réalisation du DPE	05/08/2008	
			1 - Date de validité du diagnostic		
			Date de validité du DPE	05/08/2018	select subst(get_dpe_v)
			2 - Consommations énergétiques		
			Classification	E	
			Consommation énergétique (kWh/EP/r)		
			3 - Emissions de gaz à effet de serre (GE)		
			Classification	C	
			Emission CO2 (kg CO2/m².an)	12	
			Emission GES (kg eqCO2/m².an)	14	

Ainsi que dans les tableaux de restitution :



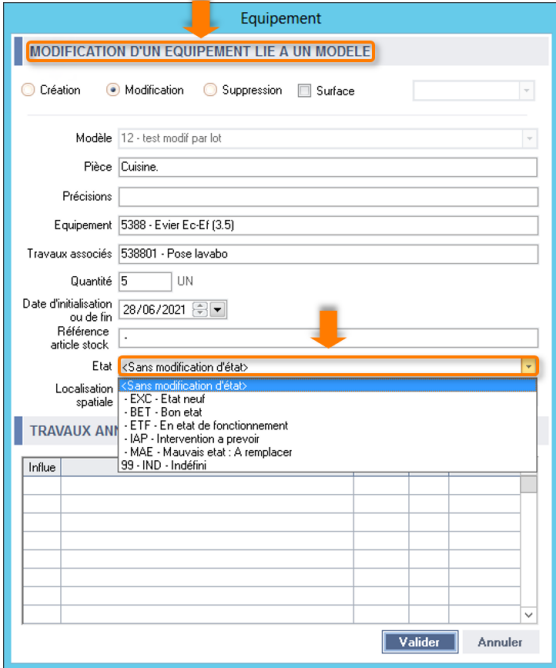
Code	Ensemble	Bat.	Mon.	Lot	Date de réalisation du Df	Consommation énergétiq	Classification	Emission GES (kg eqCO)	Classification	Emission CO2 (kg CO2/r)	Date de validi
0002	GRAND MARAIS	02	02	9002	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	1478	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0023	05/08/2008		E	14	C	12	05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0024	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0025	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0026	05/08/2008		E		C		05/08/2018
0002	GRAND MARAIS	02	02	0027	05/08/2008		E		C		05/08/2018

## 1.20 Modèle

### Gestion Locative/Gestion du patrimoine/Modèle

#### 1.20.1 Modèles en modification - Mise à jour des états d'équipements

Il est désormais possible de paramétrer un modèle de modification des équipements sans impact sur les états et les dates de constat via la sélection du nouvel état « <Sans modification d'état> ».



**Equipment**

**MODIFICATION D'UN EQUIPEMENT LIE A UN MODELE**

Création
  Modification
  Suppression
  Surface

Modèle: 12 - test modif par lot  
 Pièce: Cuisine.  
 Précisions:  
 Equipement: 5388 - Evier Ec-Ef (3.5)  
 Travaux associés: 538801 - Pose lavabo  
 Quantité: 5 UN  
 Date d'initialisation ou de fin: 28/06/2021  
 Référence article stock: -  
 Etat: <Sans modification d'état>  
 Localisation spatiale: <Sans modification d'état>  
 TRAVAUX ANN:

Influe					

## 2 Corrections

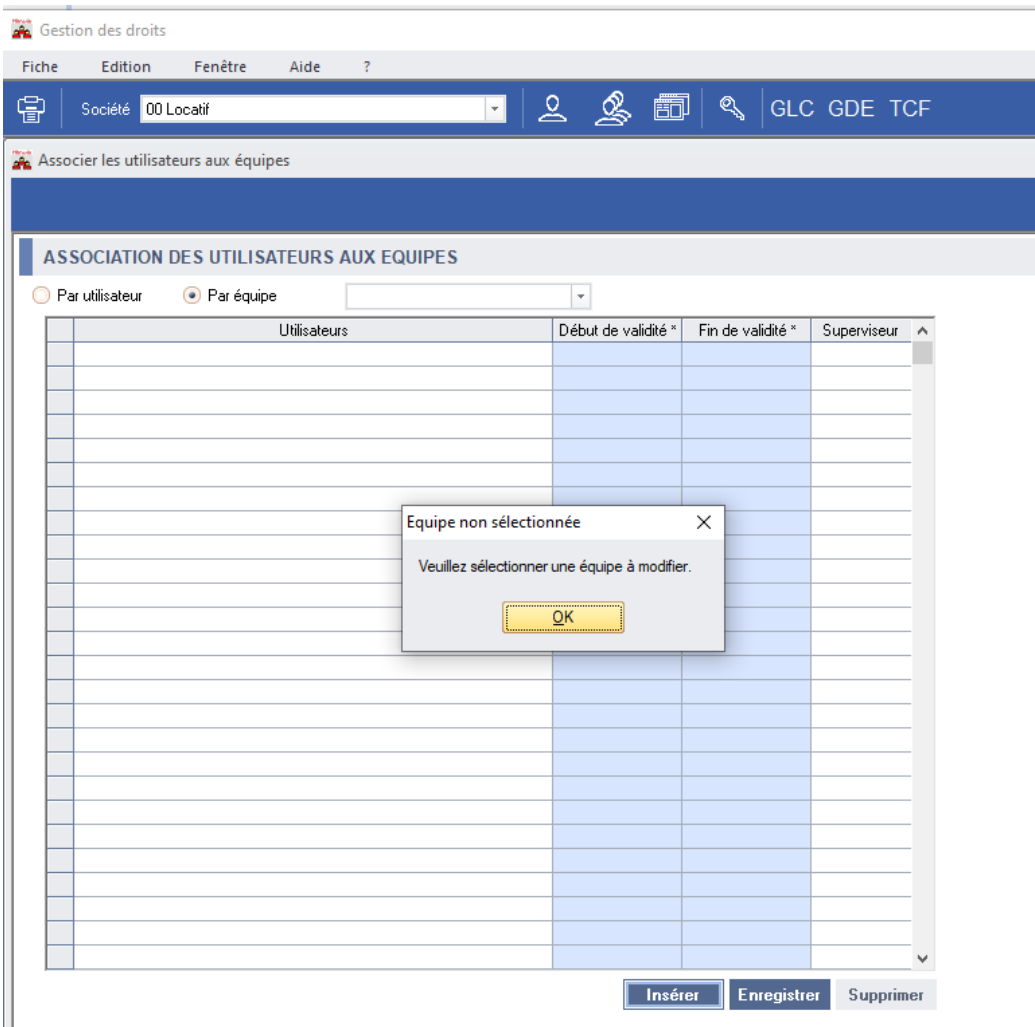
### 2.1 Gestion des droits

Gestion locative/Gestion des droits

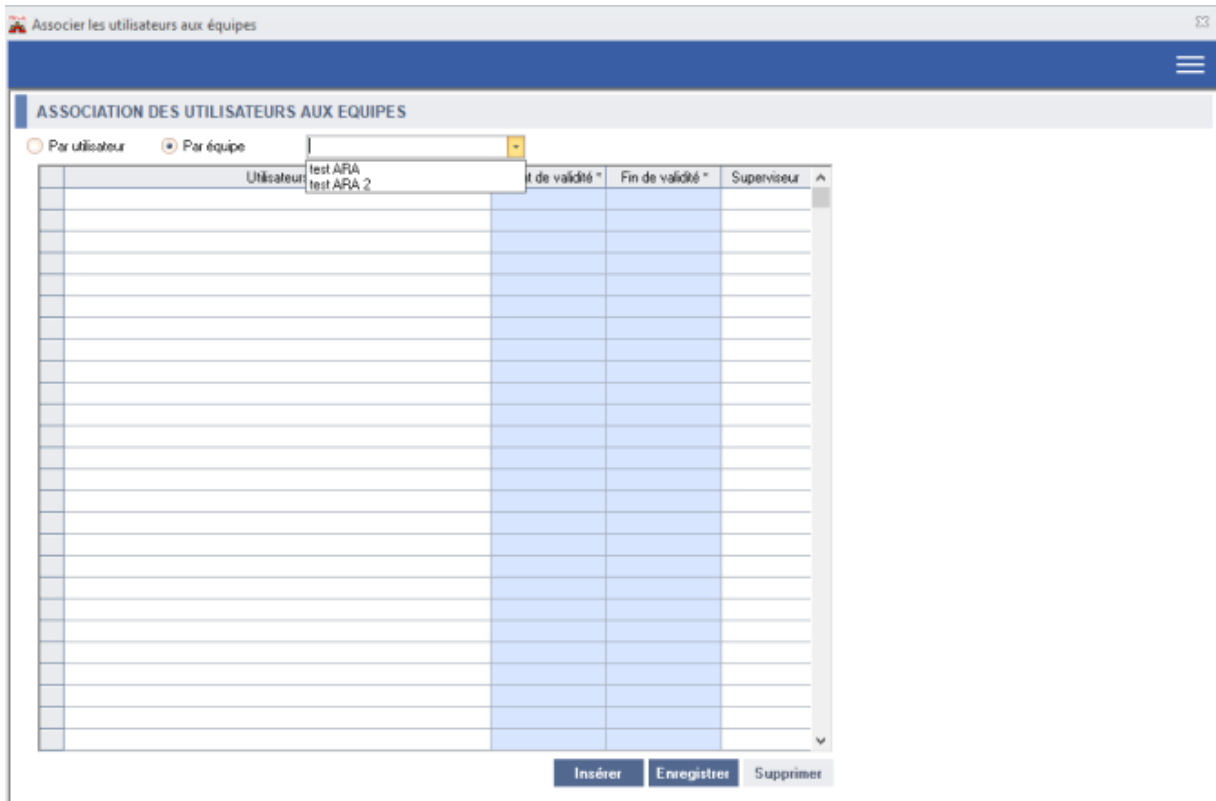
#### 2.1.1 Correction de doublon

Pour : L5924

- Le chargement en double de la liste d'équipes est corrigé dans la fenêtre d'association.
- Messages d'avertissement aux utilisateurs si l'utilisateur ou l'équipe est à vide lors d'une modification :



- Correction de l'alimentation de liste déroulante des équipes pour l'ajout des utilisateurs :



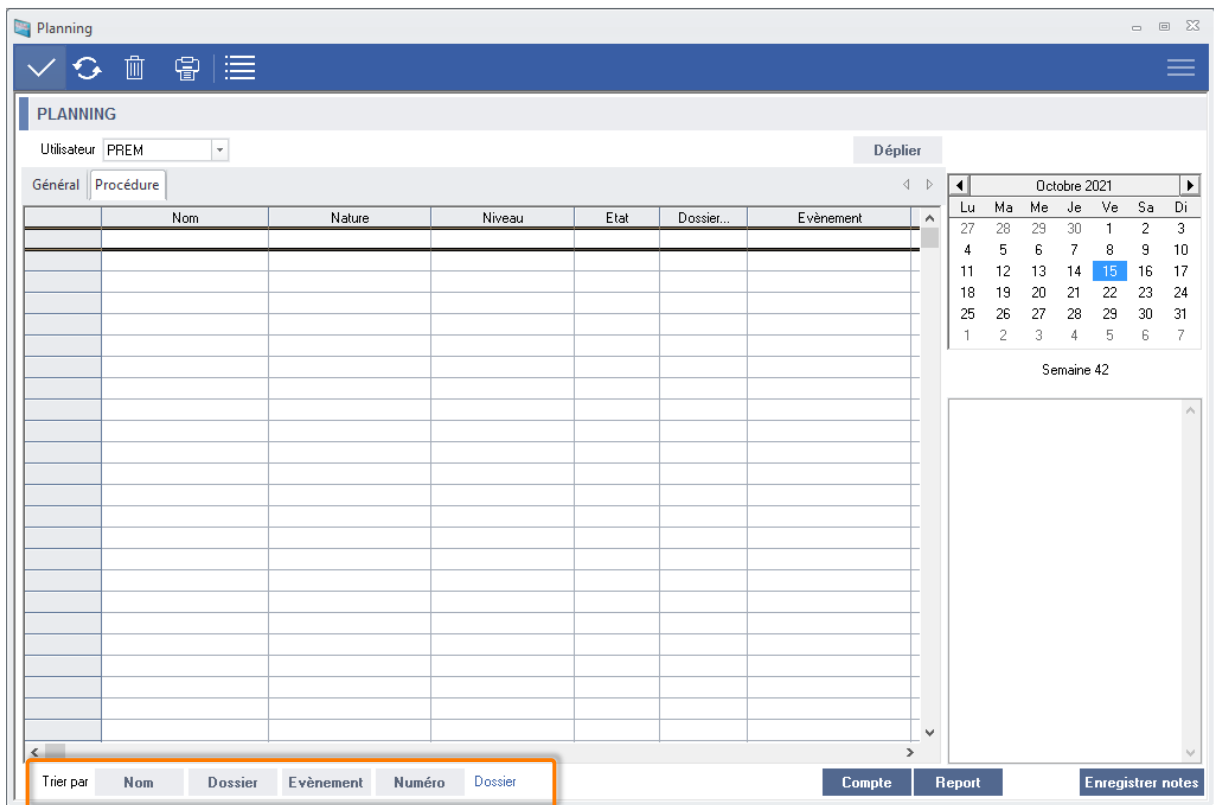
## 2.2 Planning

### Gestion locative/Exploitation/Planning

#### 2.2.1 Gestion des procédures

Pour : H8401 via la DI 000000182692

Application des différents tris existants sur le tableau au niveau de l'onglet procédures.



## 2.3 Bienvéo

### Gestion locative/Exploitation/Bienvéo

#### 2.3.1 Annulation de la saisie du DPE

Pour : H8401

Il est maintenant possible d'annuler la saisie du DPE.

#### 2.3.2 Insertion d'une photo

Pour : H4903 via la DI 000000150392

L'erreur lors de l'insertion d'une photo en PJ contenant une apostrophe est corrigée.

#### 2.3.3 AL'IN - Paramétrage des plafonds de ressource et des zones

Le paramétrage des plafonds de ressource et des zones a été ajouté dans le paramétrage du flux AL'IN. Ce paramétrage est nécessaire à la transmission de ces informations dans le flux offre.



## 2.4.2 Gestion des liens 'système' entre fiches clients

Pour : L3505 via la DI 000000183659

A la suppression d'une fiche client, on contrôle les liens entre fiches.

Normalement les liens de type 'Système' entre deux compositions familiales locataire et demandeur sont positionnés sur les fiches des principaux, mais cela peut ne pas être le cas si le titulaire principal d'une composition a changé.

Si une fiche supprimée a un lien de type 'Système' entre deux compositions familiales demandeur et locataire, le programme l'indique en précisant les deux codes clients, et demande une confirmation. Si la fiche est supprimée, le lien l'est aussi.

En cas de besoin il faudra recréer un lien de type système sur les rôles principaux des compositions familiales concernées.

## 2.4.3 Doublons lors du transfert de ressources ou de coordonnées

Pour : H4204 via la DI 000000179237

Lors du transfert de ressources ou de coordonnées d'une fiche demandeur vers une fiche locataire via la fenêtre de comparaison de fiches, des doublons pouvaient être générés.

## 2.4.4 Rectification du lieu de travail sur duplication demandeur vers locataire

Pour : H9328 via la DI 195660

Lors de la duplication d'un client demandeur en locataire, la commune du lieu de travail du demandeur était basculée vers la commune de l'adresse employeur du locataire (au lieu d'aller sur le lieu de travail).

## 2.5 Numéro unique

Gestion locative/Client/Demande de logement

### 2.5.1 Vérification de la profession des co-demandeurs

Pour : H4103 via la DI 000000175997

La vérification de la profession des co-demandeurs indiquait de vérifier celle du principal à tort. Maintenant le message d'erreur indique le co-demandeur concerné en précisant son nom.

### 2.5.2 Présence d'un motif ou d'un modèle de logement avant envoi au SNE

Pour : H4103 via la DI 000000180361

Selon les spécifications V4 du serveur national :

Au moins une valeur doit être renseignée dans l'une des 2 listes correspondant à la situation du demandeur : « ListeModeleLogement » ou « ListeDetailSituation ».

En cas d'absence des 2 données, le SNE renvoie l'erreur suivante : 'Une situation est obligatoire'.

Lors de l'envoi d'une demande au SNE, un contrôle a donc été ajouté dans Prem'Habitat, pour vérifier qu'un motif est bien présent (onglet 'situation' du module demande de logement), ou à défaut, qu'un modèle de logement est renseigné (onglet 'logement actuel' du module demande de logement).

Dans le cas contraire le message suivant sera indiqué :

« Il faut renseigner au moins un motif de demande » (onglet situation) ou un modèle de logement (onglet logement actuel) paramétré pour les échanges avec le SNE ».

Attention : Si un modèle de logement est saisi, il faut vérifier qu'il a bien une correspondance dans le paramétrage des échanges avec le SNE.

### 2.5.3 Correction des messages d'erreurs indiqués à l'envoi

Pour : S9713 via la DI 185770

Lors de l'envoi d'une demande, des messages d'erreurs pouvaient être erronés.

Par exemple, s'il y avait un problème de données ou de paramétrage sur la civilité, la nationalité, le nom, le type de voie ou la commune de l'adresse postale, le module affichait systématiquement un problème de civilité à l'envoi au SNE.

Le programme a été revu pour traiter ces données séparément et afficher le bon message d'erreur en cas de problème sur l'une de ces données.

### 2.5.4 Situation et modèle de logement non demandés pour une association

Pour : H4103 via la DI 000000186568

Pour une association, la situation n'est pas demandée (et n'est pas envoyée).

Le module Numéro unique a été modifié pour ne pas faire le contrôle de saisie d'un motif de demande ou d'un modèle de logement pour les demandes des associations.

### 2.5.5 Nombre de personnes en situation de handicap

Pour : H2301 via la DI 000000184918, H3601 via la DI 000000183732, L0801 via la DI 180514, L7618 via la DI 000000186246

En présence de handicaps sur une composition familiale, la balise XML 'nombreHandicap' pouvait ne pas correspondre au nombre de fiches clients de la composition concernée par un handicap.

Le SNE répondait alors la remarque suivante, non bloquante :

REMARQUE : Informations informationHandicap : Le nombre de personnes en situation de handicap est incohérent avec le nombre d'annexes handicap.



## 2.5.6 Balise adressePostale non envoyée si non renseignée

Pour : L6009 via la DI 193405

La balise adressePostale était envoyée lors des radiations, même lorsque cette adresse n'était pas saisie, ce qui générait une erreur (refus du SNE car la balise doit être complète quand elle est renseignée).

## 2.5.7 Correction sur la détection des ressources à envoyer

Pour : H6201 via la DI 194749

A l'envoi d'une demande le programme pouvait indiquer à tort un message demandant de confirmer l'absence de revenus mensuels alors que ceux-ci étaient bien déclarés. La détection de ce cas de figure a été revue.

## 2.5.8 Erreur au chargement de la fenêtre de visualisation des demandes V4

Pour : 00000 via la DI 194143

L'erreur suivante était affichée au chargement de la fenêtre de visualisation d'une demande V4 :

Symbol is undefined or unable to be referenced from current location : nID

## 2.6 Dispatching V2

Gestion locative/Client/Demande de logement

### 2.6.1 Déversement de l'adresse

Pour : H4103 via la DI 179221

Correction du déversement de l'adresse qui changeait le libellé du type de voie en code.

### 2.6.2 Correction du lien des associations

Pour : H6201 via la DI 000000187567

L'import de demandes via le dispatching créait les associations avec les rôle et lien 1-X (Demandeur-Personne) au lieu de 1-T (Demandeur-Association).

## 2.7 Dossier locatif

Gestion locative/Client/Dossier locatif

### 2.7.1 Modification d'adresse : identification des adresses en tant qu'historique

Pour : H6302 via la DI 000000169130

Lors de la modification de l'adresse client, le module Dossier n'identifiait en tant qu'historique que les adresses du même type que celle à insérer. Désormais tous les types d'adresses sont identifiés comme historique avant une nouvelle insertion.

### 2.7.2 Position de gestion fin de travaux

Pour : L5107, L1001 via la DI 196382

Correction de l'historique des positions de gestion lorsqu'on modifie la date de fin de bail.

La date de fin de travaux ne peut pas être inférieure à la date du jour - 30.

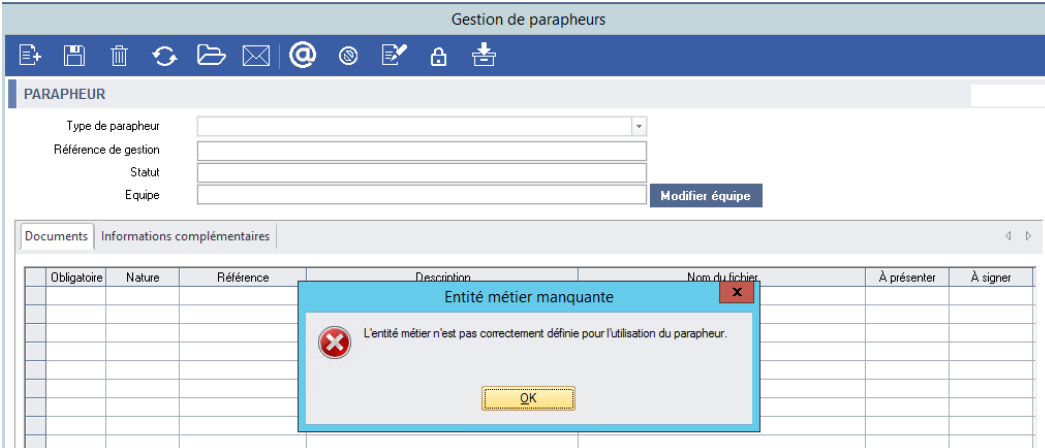
Correction lors de la suppression du bail vacant.

## 2.8 Gestion des parapheurs

Gestion locative/Client/Dossier locatif

### 2.8.1 Contrôle entité métier

Pour anticiper les erreurs, un contrôle d'existence de l'entité métier est créé avant les traitements.



The screenshot shows the 'Gestion de parapheurs' interface. At the top, there is a toolbar with various icons. Below it, the 'PARAPHEUR' section contains several input fields: 'Type de parapheur' (a dropdown menu), 'Référence de gestion', 'Statut', and 'Equipe'. A 'Modifier équipe' button is located to the right of the 'Equipe' field. Below this section, there are two tabs: 'Documents' and 'Informations complémentaires'. The 'Informations complémentaires' tab is active, displaying a table with columns: 'Obligatoire', 'Nature', 'Référence', 'Description', 'Nom du fichier', 'À présenter', and 'À signer'. A modal dialog box is overlaid on the table, with a red 'X' icon and the text: 'Entité métier manquante' and 'L'entité métier n'est pas correctement définie pour l'utilisation du parapheur.' Below the message is an 'OK' button.

## 2.9 Compte dossier

Gestion locative/Client/Compte dossier

### 2.9.1 Dissociation des lignes décompte / quittancement

Dans l'historique de quittancement, on distingue désormais les lignes issues du décompte, de celles issues du quittancement classique.

Cela permet, en particulier, de résoudre un problème d'affichage sur le compte locataire, quand il y avait une échéance de quittancement et une échéance du décompte sur le même terme.

### 2.9.2 Visibilité des cibles collectives

Pour : H9504 via la DI 000000174304

Les cibles collectives sont maintenant visibles dans l'onglet 'quittancement provisoire'.

### 2.9.3 Quittancement provisoire

Pour : H2201 via la DI 000000184040

Correction du prorata des cibles sur des mois incomplets.

## 2.10 Communication

Gestion locative/Client/Communication

### 2.10.1 Accès au champ NOTES sur la création d'une séquence

Pour : H3601 via la DI 000000162754

L'accès au champ NOTES pouvait être bloqué à tort à la création d'une séquence.

## 2.11 Décompte définitif

Gestion locative/Client/Décompte définitif

### 2.11.1 Génération du décompte définitif

Pour : H9236 via la DI 000000179586

La génération ne mettait pas à jours les cibles traitées (hors quittancement automatique).

### 2.11.2 Génération des bordereaux

Pour : H9328 via la DI 000000171395

Le type des pièces utilisées n'était plus enregistré.

### 2.11.3 Fenêtre de recherche

Pour : H5605 via la DI 000000189620

Les recherches sur l'onglet 'Traitement' bloquaient les recherches des autres utilisateurs si aucun traitement n'était fait ensuite.

## 2.12 Etat des lieux

Gestion locative/Client/Etat des lieux

### 2.12.1 Envoi par mail de pièces jointes issues de la GED

Pour : H2802 via la DI 178126

L'externalisation de la GED provoquait des dysfonctionnements pour la sélection et l'ajout de fichiers issus de la GED dans les envois de mails issus de la gestion événementielle des EDL.

### 2.12.2 Ouverture de documents depuis l'onglet GED

Pour : L5107

L'ouverture de documents provoquait une erreur indiquant que le document était corrompu.

### 2.12.3 Affichage des corps d'état

Pour : H8102

Une anomalie pouvait empêcher l'affichage des corps d'états de pièces sur la grille principale et pouvait également empêcher la préparation de les rapatrier.

## 2.13 CALEOL

Gestion locative/Client/CALEOL

### 2.13.1 Exclusion des lots non conventionnés et des dossiers en IO

Correction de l'exclusion des lots non conventionnés et de l'exclusion des dossiers en IO qui n'étaient pas appliquées correctement.

## 2.14 Cibles permanentes et tarifs

Gestion locative/Cibles/Permanent

### 2.14.1 Répartiteurs de chauffage : revalorisation des charges

Pour : L1001

Des ajustements techniques et fonctionnels ont été apportés suite à la phase de recette.

## 2.15 Cibles individuelles

Gestion locative/Cibles/Individuelles

### 2.15.1 Visibilité des cibles collectives

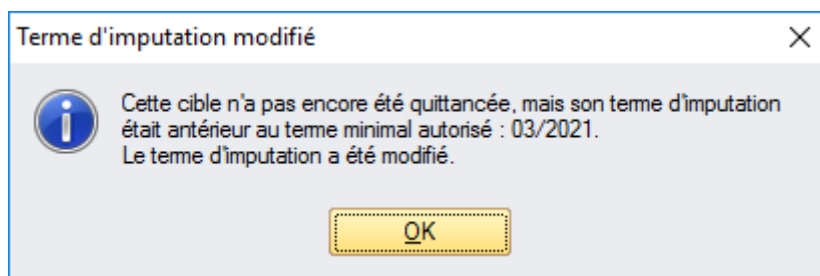
Pour : H9504 via la DI 000000174304

Les cibles collectives sont maintenant visibles avec le filtre « Toutes cibles ».

### 2.15.2 Initialisation du terme d'imputation d'une cible existante

Dans certains cas, le terme d'imputation d'une cible existante et non quittancée était modifié à tort, lorsqu'on ouvrait la fenêtre de modification.

Pour une cible existante et non quittancée, dont le terme d'imputation serait antérieur au terme minimal autorisé, le programme modifie désormais ce terme automatiquement, à l'ouverture de la fenêtre de modification, en affichant un message d'information :



**Rappel :** le terme d'imputation minimal autorisé dépend du terme actif, et du dernier terme quittancé (validé ou en cours) pour le journal du dossier locatif concerné.

## 2.16 Quittancement rétroactif

Gestion locative/Mensuel/Quitt. rétro

### 2.16.1 Application du prorata sur le calcul SLS

Pour : H8601 via la DI 000000170382

Le prorata n'était pas appliqué sur le calcul du SLS.

## 2.16.2 Suppression de l'horodatage des dates de bail

Pour : H4103 via la DI 194294

Si les dates de fin et/ou début de bail sont horodatées, le calcul de prorata ne récupère pas de journées complètes dans la base de calcul. Le module supprime l'horodatage des entrées/sorties du mois quittancé.

## 2.17 Quittancement

Gestion locative/Mensuel/Quittancement

### 2.17.1 Edition des quittances

Pour : L5924 via la DI 000000165602

Certains dossiers n'étaient pas édités selon les coches 'Hors Chorus'/'Chorus uniquement' utilisées.

### 2.17.2 Type de coordonnées dédié aux envois d'avis par email

Pour : H5605 via la DI 146557

Pour l'envoi des avis par email, on crée un nouveau paramétrage permettant de spécifier un type de coordonnées dédié.

### 2.17.3 Avis par mail : contrôle des journaux sélectionnés

Pour : H1602 via la DI 170127

Ajout d'un contrôle et d'un message pour éviter de lancer des traitements (Générer et Envoyer) si aucun journal n'est sélectionné.

### 2.17.4 Affichage des journaux annuels dans la fenêtre de déclaration

Pour : H2201 via la DI 168356

Correction de l'affichage des journaux annuels dans la fenêtre de déclaration des journaux (1 au lieu de 12).

### 2.17.5 Messages sur les journaux de quittancement complémentaires

Pour : H9234 via la DI 000000158486

Prise en compte des messages sur les journaux de quittancement complémentaires.

Suppression du recalcul des mois pour les complémentaires en modulo.

## 2.17.6 Maintenance des journaux

Pour : H9236 via la DI 000000155791

La fenêtre 'Maintenance des journaux' était mal positionnée à l'ouverture.

## 2.17.7 Suppression de l'horodatage des dates de bail

Pour : H4103 via la DI 194294

Si les dates de fin et/ou début de bail sont horodatées, le calcul de prorata ne récupère pas de journées complètes dans la base de calcul. Le module supprime l'horodatage des entrées/sorties du mois quittancé.

## 2.18 Prélèvement

Gestion locative/Mensuel/Prélèvement

### 2.18.1 Création des fichiers de prélèvements

Pour : H6601 via la DI 000000172971

Suppression des balises FRST encore utilisées après l'abandon.

### 2.18.2 Correction du test sur la date des rejets

Pour : H9210

Dans la fenêtre des rejets identifiés, le test sur la date des rejets pouvait ne pas fonctionner, si les horaires étaient enregistrés en base.

## 2.19 Renouvellement APL

Gestion locative/Annuel/Renov. loyer APL

### 2.19.1 Traitement des NAJ

Pour : H6703 via la DI 156632

Les allocataires différents du rôle principal n'étaient pas traités.

### 2.19.2 Allocataires différents du rôle principal

Pour : H6703 via la DI 171299

Suite du correctif précédent sur les allocataires différents du rôle principal.

### 2.19.3 Ouverture des fenêtres

Pour : S7510

Les fenêtres ne s'ouvraient pas correctement dans les onglets du socle.

## 2.20 Enquête RPLS / SELFy

Gestion locative/Annuel/Enquête RPLS

### 2.20.1 Traitement de l\_prodfin

Pour : H3102 via la DI 168309

Correction de l'affichage de certains ensembles en erreur (en bleu) sans réelle mauvaise information de renseignée.

### 2.20.2 Affichage des sessions SELFy

Pour : L4215 via la DI 164664

Correction de l'affichage des sessions SELFy : elles ne s'affichaient pas dans la liste déroulante lors d'une recherche.

### 2.20.3 Récupération du nom de l'ensemble dans la colonne L\_COMPLGEO

Pour : S9712 via la DI 162870

Récupération du nom de l'ensemble dans la colonne L\_COMPLGEO pour les adresses qui ne sont pas à la norme AFNOR.

Correction de la récupération de l\_contreslog.

### 2.20.4 Descriptions de champs de l'enquête

Pour : L1001 via la DI 000000161406

Dans la fenêtre de description des champs de l'enquête, les valeurs possibles pour le champ L\_ORIGINE n'étaient pas précisées, mais indiquées à tort sur la description du champ L\_PATRIMOINE.

Valeurs possibles pour L\_ORIGINE :

- 1 : construction par l'organisme
- 2 : acquisition avec travaux
- 3 : acquisition sans travaux
- 4 : acquisition en Vefa

Valeurs possibles pour L\_PATRIMOINE :

Pas de valeur spécifique, une année doit être saisie.



## 2.20.5 Colonne L\_MODE pour les saisies manuelles

Pour : H8803 via la DI 000000158267

Pour les lots sortis du patrimoine en N-1, la colonne L\_MODE était forcée à 9 par le programme y compris sur les colonnes de saisie manuelle, ce qui pouvait porter à confusion.

La colonne de saisie manuelle ne reçoit désormais plus la valeur 9 si elle n'a pas été saisie par un utilisateur.

Rappel : Il est possible d'effacer les valeurs de saisie manuelle de toute une colonne via un clic droit sur l'entête 'Saisie', puis sélection du menu contextuel 'Effacer la saisie manuelle pour cette colonne'.

## 2.20.6 Export des colonnes visibles uniquement

Pour : L1001 via la DI 185342

L'export Excel du tableau a été revu pour ne présenter que les colonnes affichées du tableau.

## 2.21 Régularisation des charges

Gestion locative/Régularisation/Charges

### 2.21.1 Répartiteurs de chauffage : régularisation des charges

Pour : L1001

Des ajustements techniques et fonctionnels ont été ajoutés suite à la phase de recette.

### 2.21.2 Régularisation des IO

Pour : H7903 via la DI 000000174371

Le calcul était faux lorsque que la date de début de l'IO correspondait à la date de début de période.

### 2.21.3 PDF : contrôle du nom de répertoire

Pour : H8803

Si le nom du répertoire ne se termine pas par un antislash, le programme le rajoute par défaut.

Le message d'erreur affiche le code erreur ainsi que les éléments de génération :

Régularisation des charges

RÉGULARISATION DES CHARGES ANNUELLES N° 20065009 (AJARRIGE) - REGUL ANNUELLE 2019 - EXERCICE : 2019 [HISTORISÉE] (MODE RÉÉL) - NATURE

Régularisation annuelle Régularisation mensuelle

	Cible	Libellé	Régularisation	Provision	Récupéré	Récupéré hors I/O	Montant	Unitaire	Rubrique	Recherche	Société
i*	BS227013003	Electricité Des Communs	-168,85	820,07	651,22	651,33	651,330000		4001	Rub	10
i*	BS227023003	Electricité Des Communs	21,93	700,54	722,47	722,28	722,280000		4001	Rub	10
i*	BS227033003	Electricité Des Communs	356,10	488,92	845,02	844,88	844,880000		4001	Rub	10
i*	BS227043003	Electricité Des Communs	149,02	772,13	921,16	920,97	920,970000		4001	Rub	10
i*	BS227103003	Electricité					507,770000		4001	Rub	10
i*	BS227013004	Taxes Loc					4 819,000000		4001	Rub	10
i*	BS227023004	Taxes Loc					6 097,000000		4001	Rub	10
i*	BS227033004	Taxes Loc					6 141,000000		4001	Rub	10
i*	BS227043004	Taxes Loc					73,000000		4001	Rub	10
i*	BS227103004	Taxes Loc					48,000000		4001	Rub	10
i*	BS227030004	Taxes Loc					17,000000		4001	Rub	10
i*	BS227183005	Produits D					539,000000		4001	Cib	10
i*	BS999883005	Produits D'Entretien	-617,55	1 279,07	661,52	661,56	661,560000		4001	Cib	10
i*	BS999953005	Produits D'Entretien	-181,03	916,40	735,37	735,67	735,670000		4001	Cib	10
i*	BS999433005	Produits D'Entretien	-184,58	184,58	0,00	0,00	0,000000		4001	Cib	10
i*	BS227073011	Prestation Eau Chaude	3 529,06	8 201,77	11 730,83	11 730,42	11 730,410000		4001	Rub	10
i*	BS227023014	Eau Des Communs	-11,34	100,55	89,21	89,21	89,210000		4001	Rub	10
i*	BS227183015	Entr.Des Espaces Verts	1,92	3 622,02	3 623,94	3 623,86	3 623,860000		4001	Cib	10
i*	BS227193015	Entr.Des Espaces Verts	1,29	947,59	948,88	948,92	948,920000		4001	Cib	10
i*	BS227163016	Entr.Des Containers	-123,05	893,26	770,21	770,62	770,620000		4001	Rub	10
i*	BS999883017	Gardiennage	26,03	28 477,91	28 503,94	28 504,16	28 504,150000		4001	Rub	10

Erreur d'impression

La génération des documents ne s'est pas déroulée correctement.  
Code erreur :13  
qip :W:\hlmwin\qrp\opregu\_x.qrp  
nom :W:\HLMWIN\pdf\AVIS\_REGUL20065009\20065009\_0227000108.pdf

OK

Importer les dépenses Détail des dépenses

## 2.22 Régularisation des fluides

### Gestion locative/Régularisation/Fluides

### 2.22.1 Saisie des vacants et insertion des rangs manquants

Pour : L1001 via les DI 419220 et 419400

- Correction de la prise en compte de la saisie des vacants.
- Insertion en automatique des rangs manquants dans une cible faisant partie du calcul des fluides.

### 2.22.2 Compteurs répartiteurs - type 0 multiples sur un même ensemble

Pour : L1001

Le dysfonctionnement a lieu quand un fichier comporte plusieurs déclarations du type 0 sur le même ensemble mais sur un groupe de lots différents. Seul le dernier groupe de lots était pris en compte (à tort), ce point a été corrigé.

### 2.22.3 Répartiteurs : suppression des anciens relevés

Lors de la lecture d'un fichier prestataire, on ne supprime les relevés précédemment injectés que s'ils concernent la même période de régularisation et la même résidence (avant, on ne ciblait que la période de régularisation).

Le but est d'éviter de supprimer à tort des relevés déjà intégrés, s'il y a plusieurs fichiers prestataires à intégrer pour une même période de régularisation.

#### 2.22.4 Importation des fichiers RFC

Pour : H8601 via la DI 159347

Les nouveaux compteurs n'avaient pas le bon fluide.

#### 2.22.5 Importation des fichiers RFC

Pour : H8601 via la DI 000000159347

Le contrôle de l'enchaînement du type de ligne était incorrect.

### 2.23 Traitement de l'APL

Gestion locative/Mensuel/APL

#### 2.23.1 Prolongation RLS

Pour : H1601 via la DI 000000150665, H8601 via la DI 000000172213, H7806 via la DI 000000198177

Correctif sur la requête de rappel des prolongations RLS.

### 2.24 Gestion des structures

Gestion locative/Paramétrage/Structures

#### 2.24.1 Droit sur structure - exercice clôturé

Pour : L6009 via la DI 194297

Le droit de visualisation sur un arbre budgétaire ne pouvait être donné sur un exercice clôturé.

### 2.25 Gestion des alertes

Gestion locative/Paramétrage/Alertes

#### 2.25.1 Capacité d'une requête augmentée à plus de 2000 caractères

Pour : L5924 via la DI 000000152808

Modification de la fonction utl\_raw en PK\_AA\_OCO\_TOOLS.PR\_LONGVARCHAR\_TO\_BLOB (en lien avec la dernière version du SMA) afin de d'augmenter la capacité maximale d'une requête au-dessus des 2000 caractères.

## 2.26 Interface GLC

Gestion locative/Paramétrage/Interface GLC

### 2.26.1 Historisation des comptes comptables

Correction de l'historisation des comptes comptables.

## 2.27 Paramétrage communication

Gestion locative/Paramétrage/Communication

### 2.27.1 Paramétrage - Séquence

Pour : H9502 via la DI 000000172295

Les libellés des événements de la séquence étaient tronqués.

## 2.28 Patrimoine

Gestion locative/Gestion du patrimoine/Patrimoine

### 2.28.1 Recherche de lots par nom de bâtiment

La recherche de lots basée sur le nom de bâtiment ne fonctionnait pas et ramenait tous les lots du patrimoine. C'est désormais corrigé.

### 2.28.2 Impossible de recréer une pièce supprimée

Pour : H8601 via la DI 000000167422

Quand une pièce avait été supprimée d'un lot, il était impossible de la recréer car le type de la pièce n'était plus proposé, c'est corrigé.

### 2.28.3 Changement de rattachement de lots en masse

Pour : H6703 via la DI 000000165892

Le changement en masse de rattachement de lots à un bâtiment pouvait conduire à la perte des contacts des lots concernés ou à un enregistrement de contacts erronés.

## 2.28.4 Fenêtre de changement de rattachement en masse

Pour : H6703 via la DI 000000162291

Un problème d'affichage pouvait survenir dans la fenêtre de changement de rattachement en masse lorsque le bâtiment concerné comportait plus de 100 lots (à cause d'un nombre de lignes maximal en mémoire trop restreint). Le tableau autorise désormais jusqu'à 1000 lignes.

## 2.28.5 Parties communes de la fenêtre des dernières réclamations et intervention

Pour : H5002 via la DI 168067

Lors de la sélection d'un lot et l'ouverture de la fenêtre des dernières réclamations et interventions, en incluant les parties communes (en cochant la case en bas dédiée à cet effet), il pouvait se présenter une erreur SQL (ORA-00918: column ambiguously defined). Ceci a été corrigé.

## 2.29 Adresses norme AFNOR

Gestion locative/Gestion du patrimoine/Patrimoine

### 2.29.1 Calcul coordonnées GP

Pour : H6703 via la DI 162011

L'erreur lors de l'initialisation du calcul des coordonnées GPS au niveau du bâtiment est corrigée.

## 2.30 Eléments

Gestion Locative/Gestion du patrimoine/Elément

### 2.30.1 Mise à jour des corps d'état de pièces pour les EDL

La création et modification d'équipements ne mettait pas à jour correctement la liste des corps d'état de pièces ce qui pouvait provoquer des dysfonctionnements par la suite dans le module EDL, ceci a été corrigé.

## 2.31 Paramétrage de la GTP

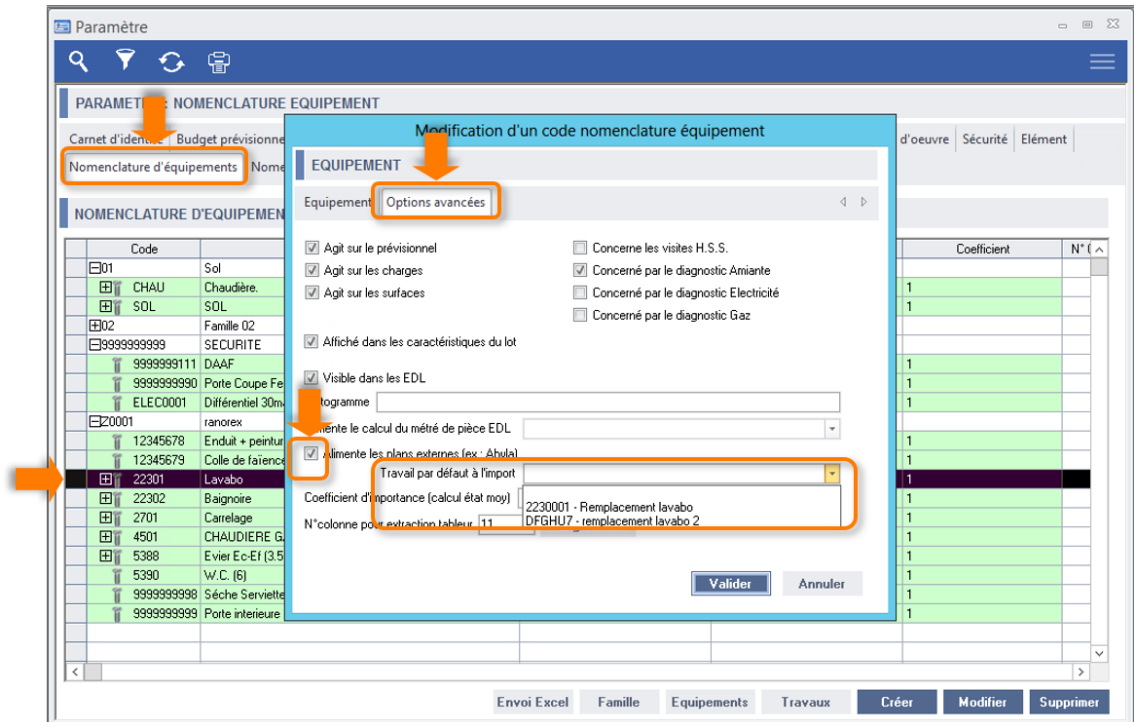
Gestion Locative/Gestion du patrimoine/Paramétrage

### 2.31.1 Travail père par défaut

Ajout d'une fonction afin de permettre de définir le travail père par défaut qui sera utilisé pour créer l'équipement en GTP lors des processus d'import par les plans.

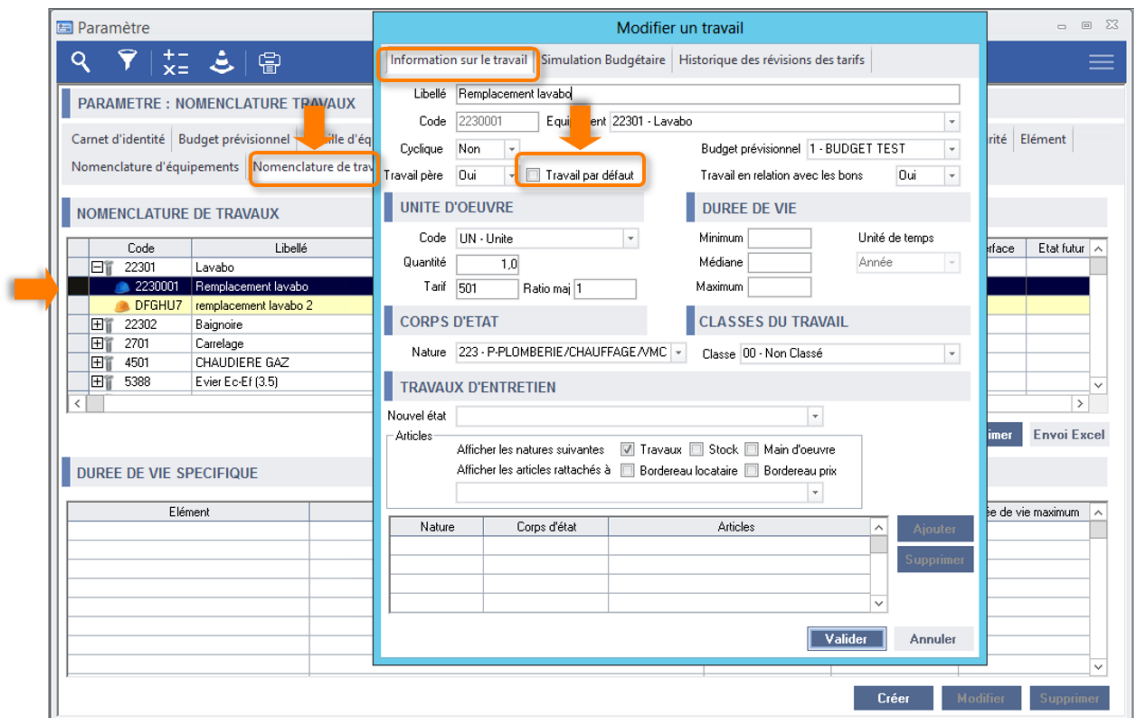
La configuration de la notion de « travail père par défaut » s'effectue depuis :

- Le paramétrage de l'équipement auquel il est associé



The screenshot shows the 'Modification d'un code nomenclature équipement' dialog box. The 'EQUIPEMENT' section is active, and the 'Options avancées' tab is selected. The 'Travail par défaut à l'import' dropdown menu is highlighted with an orange box, showing the selected option '2230001 - Remplacement lavabo'. Other options include 'DFGHU7 - remplacement lavabo 2'. The background shows a list of equipment codes and names, with '22301 Lavabo' highlighted.

- Le paramétrage du travail lui-même

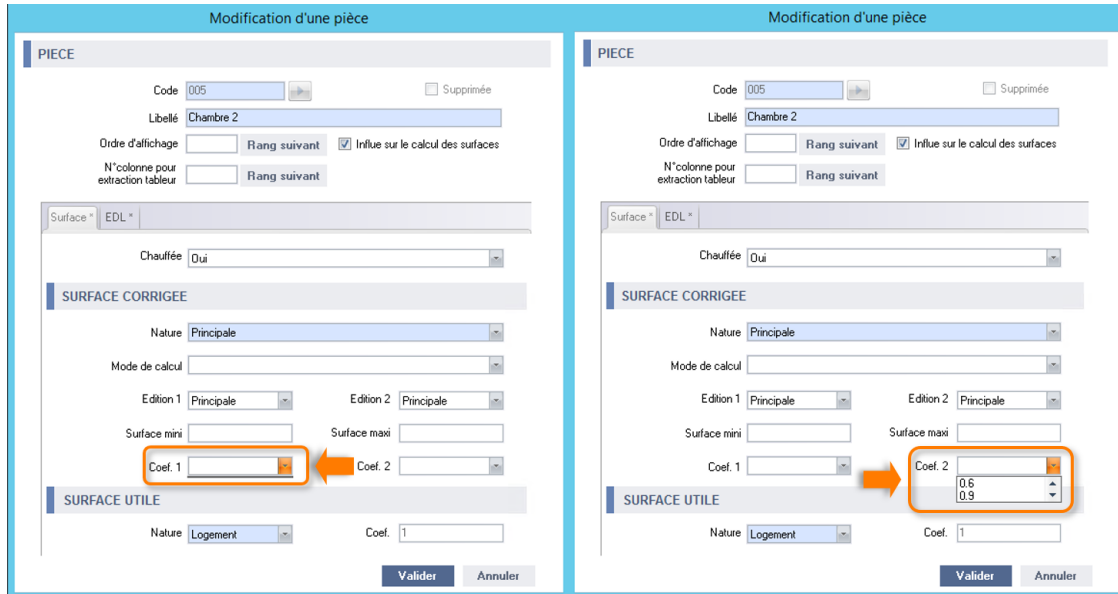


The screenshot shows the 'Modifier un travail' dialog box. The 'Information sur le travail' tab is active. The 'Travail père' section is highlighted with an orange box, showing the 'Travail par défaut' checkbox. The 'Code' field is set to '2230001' and the 'Équipement' field is set to '22301 - Lavabo'. The background shows a list of work items, with '2230001 Remplacement lavabo' highlighted.

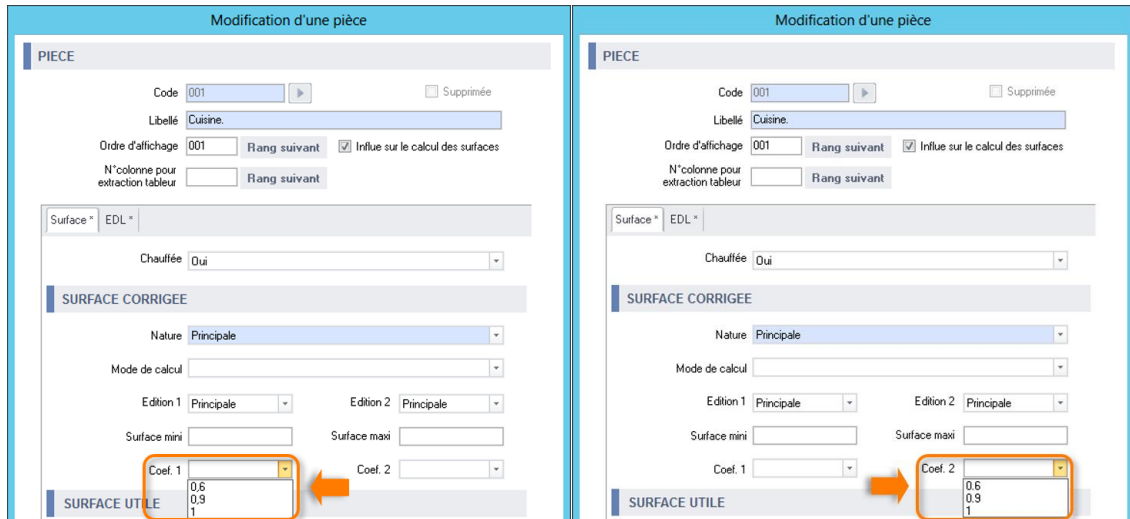
## 2.31.2 Ergonomie paramétrage des surfaces de pièces

Correction de l’affichage des listes déroulantes des coefficients liés à la surface corrigée pour la pièce sélectionnée dans le cadre d’une modification de pièce.

Avant :



Maintenant :



## 2.32 Abyla

### Gestion Locative/Gestion du patrimoine/

### 2.32.1 Abyla - Sélection d'équipement pour remplacement non identique

Dans le cas des remplacements non identiques, la sélection par les plans pouvait ne pas limiter la sélection des composants par rapport à l’article renseigné dans le bon de commande.

De plus la bibliothèque de sélection de composants de remplacement n'affichait pas les bonnes familles d'équipements.

Désormais la sélection par les plans est bien filtrée par rapport à l'article. Et la bibliothèque de composants de remplacement affiche bien les types Abyla mis en correspondance dans le paramétrage.